

PROGRAMME LOCAL

d'insertion et de cohésion sociale

2022

**Commission RSA
de MORTAGNE-AU-PERCHE**

PREAMBULE

La loi du 13 août 2004 reconnaît aux départements un rôle de chef de file en matière sociale et médico-sociale. En conséquence, les Conseils départementaux sont chargés de définir et mettre en œuvre la politique d'action sociale.

Le Conseil départemental de l'Orne agit quotidiennement pour le bien-être des Ornais : la solidarité, la justice sociale et la protection de la famille sont les valeurs qu'il soutient en leur faveur. Son action sanitaire et sociale permet de traverser des étapes difficiles dans la vie, de trouver un soutien extérieur, moral, médical ou matériel, pour anticiper une difficulté ou la surmonter.

En outre, le Département de l'Orne a choisi de mettre les territoires au cœur de son intervention. Il s'agit, en effet, de répondre au mieux aux besoins des personnes en difficulté d'insertion en prenant en compte les spécificités locales notamment en termes de ressources et de freins.

Ainsi, le Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale est conçu avant tout comme un outil à disposition des décideurs et des acteurs locaux intervenant dans le champ de l'insertion. Il s'agit d'aider à mieux comprendre les caractéristiques principales des bénéficiaires du RSA qui relèvent de la compétence du Conseil départemental en terme d'accompagnement, de présenter les moyens mis à disposition par le Conseil départemental en terme d'actions d'insertion et d'aides financières, mais aussi de mettre en perspectives les axes de travail à développer pour faire en sorte que l'offre d'insertion reste adaptée aux besoins locaux.

Le PLICS 2022 illustre d'une manière concrète l'action territoriale du Département au regard de l'insertion qui repose sur l'implication d'un fort partenariat investi dans cette mission de lutte contre l'exclusion.

TABLE DES MATIERES

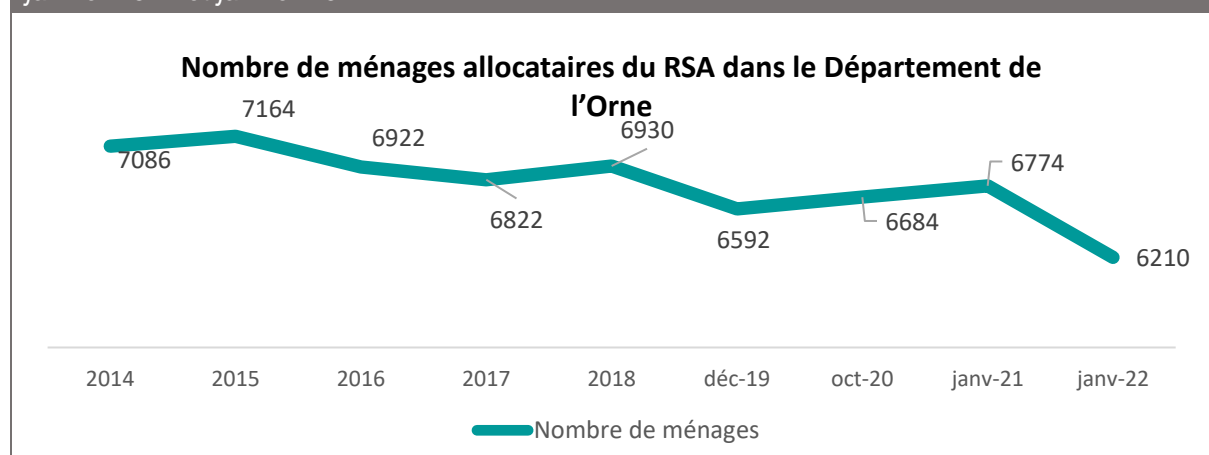
PREAMBULE	2
TABLE DES MATIERES	3
I. LE RSA DANS L'ORNE	4
I.1 Les allocataires du RSA (Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI – BIL)	4
I.1.1 Les ménages allocataires	4
I.1.2 Les bénéficiaires du RSA : allocataires et conjoints/personnes à charge.....	5
I.1.3 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par sexe.....	6
I.1.4 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par âge	6
I.1.5 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par situation familiale	6
I.1.6 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par ancienneté	7
I.1.7 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par orientation.....	7
I.2 La répartition géographique	8
I.3 Activité de la commission RSA de Mortagne au Perche.....	9
II. LES DISPOSITIFS D'INSERTION	11
II.1 Les participants aux actions du Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale.....	11
II.2 L'accès à l'emploi et à la formation.....	13
II.3 L'insertion par l'activité économique	18
II.4 Nouveaux ateliers chantiers d'insertion	26
II.5 Les actions en faveur de la mobilité	34
II.6 L'insertion sociale.....	39
II.7 Les actions collectives.....	47
II.8 Les actions Départementales	50
III. La conception du pacte territorial d'insertion	56
LE PTI ORNAIS 2020 – 2022 : AXES ET ACTIONS	57
IV. Département de l'Orne : Service Public de l'Insertion et de l'Emploi	58

I. LE RSA DANS L'ORNE

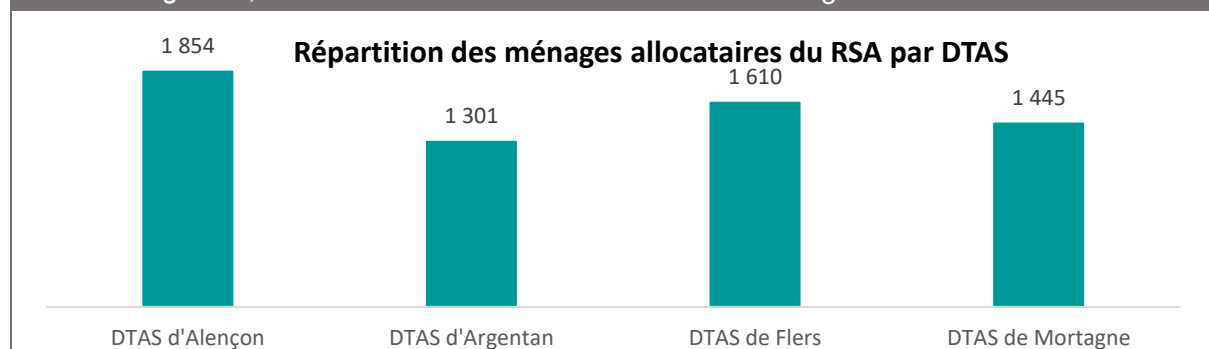
I.1 Les allocataires du RSA (Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI – BIL)

I.1.1 Les ménages allocataires

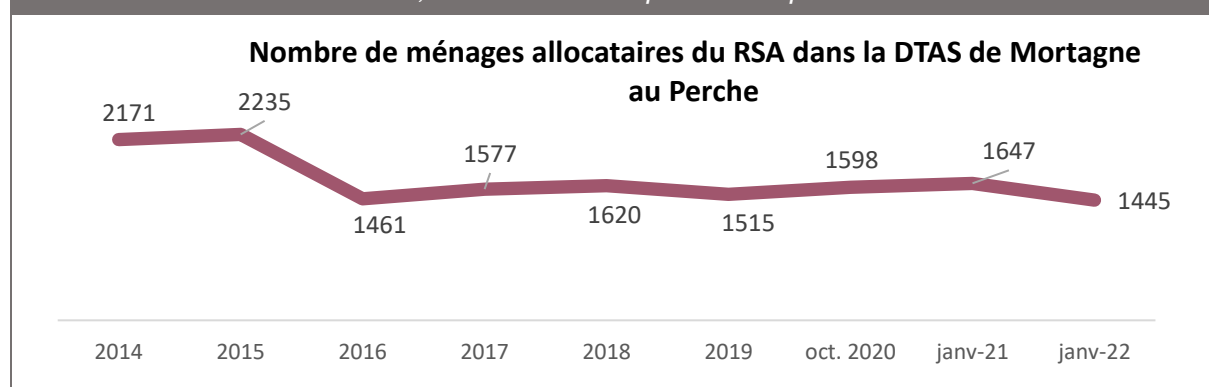
Sur le territoire ornaï, une baisse de 8,3% du nombre de foyers allocataires est constatée entre janvier 2021 et janvier 2022.



6210 ménages ornaï bénéficient du RSA dont 30% sont rattachés à la DTAS d'Alençon, 21% à celle d'Argentan, 26% à celle de Flers et 23% à celle de Mortagne-au-Perche.

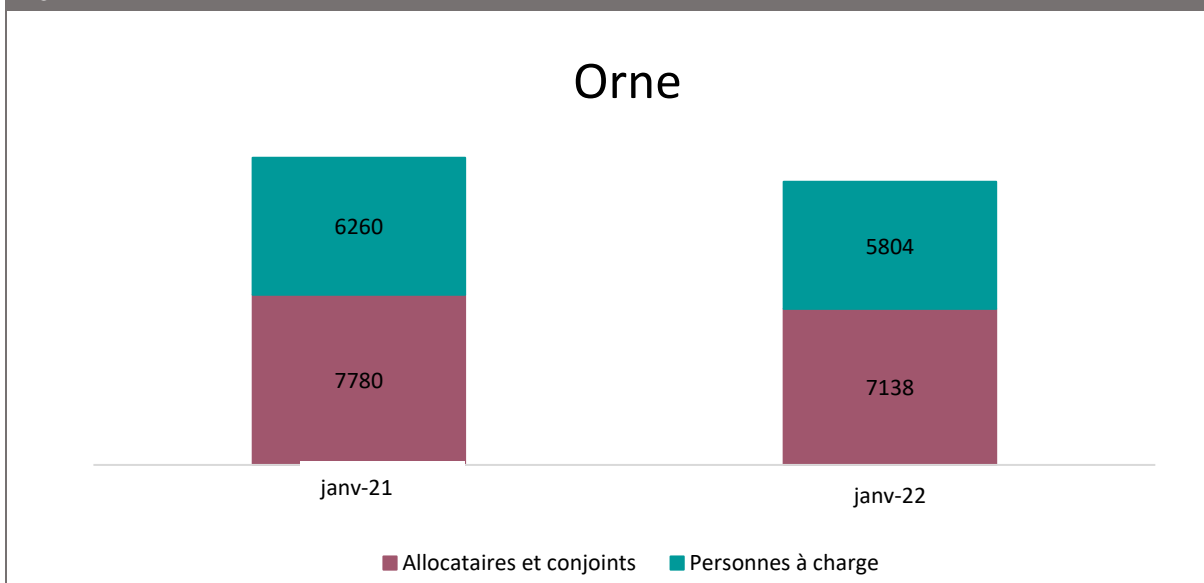


Le nombre de ménages allocataires est de nouveau en baisse après deux années de hausse. Il est inférieur au nombre de 2019, soit le nombre le plus bas depuis de nombreuses années.

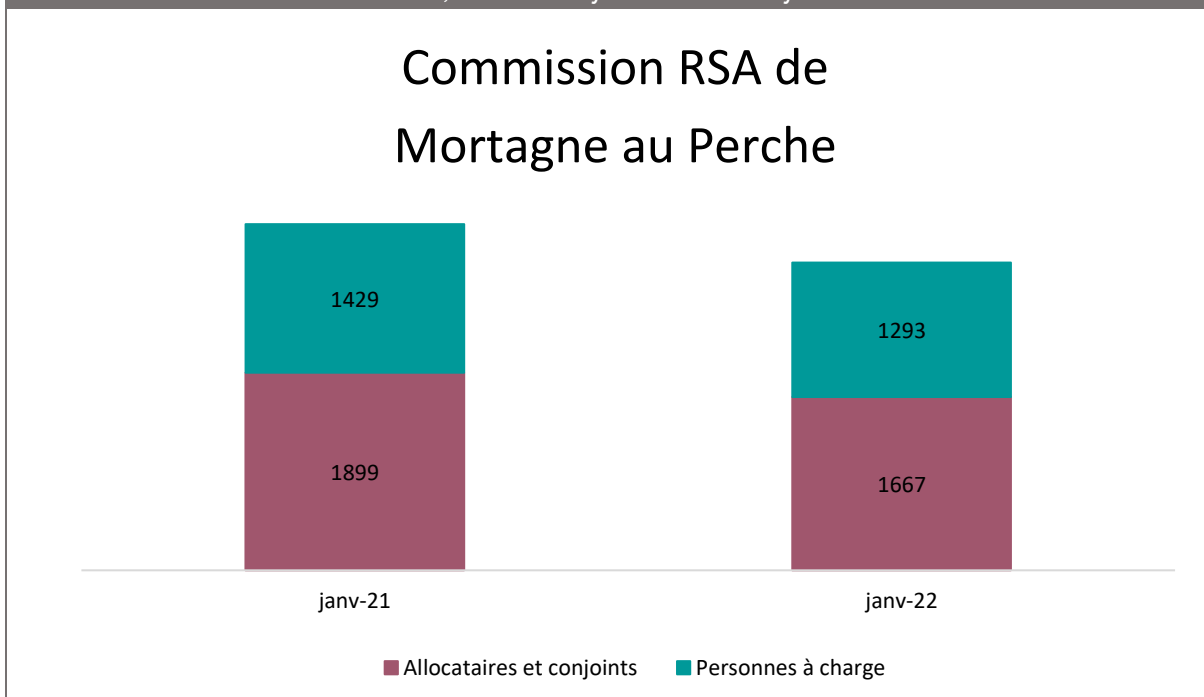


I.1.2 Les bénéficiaires du RSA : allocataires et conjoints/personnes à charge

Le nombre d'ornais bénéficiant du dispositif RSA a chuté de 8,5% entre janvier 2021 et janvier 2022.

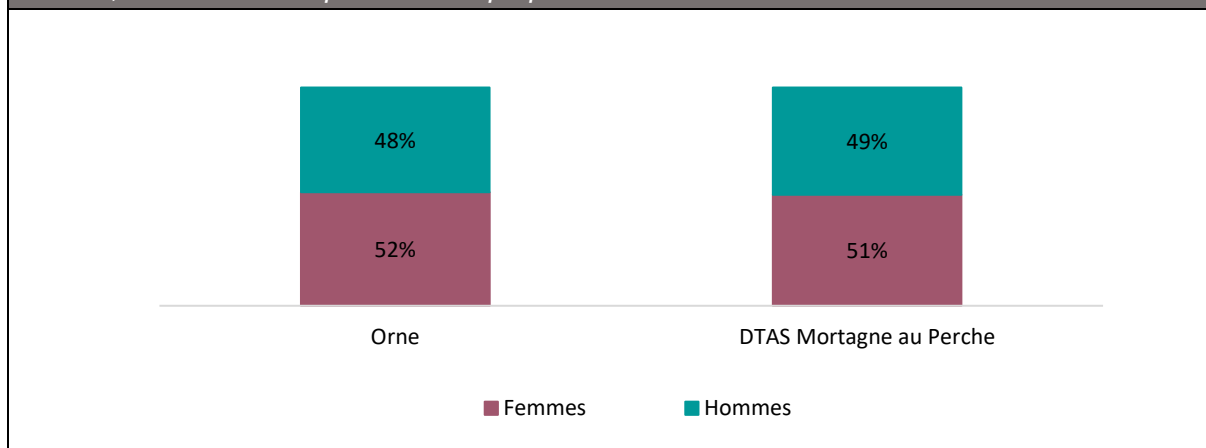


Sur la commission RSA de Mortagne au Perche, le nombre de personnes vivant dans un foyer allocataire du RSA a baissé de 11,06 % entre janvier 2021 et janvier 2022.



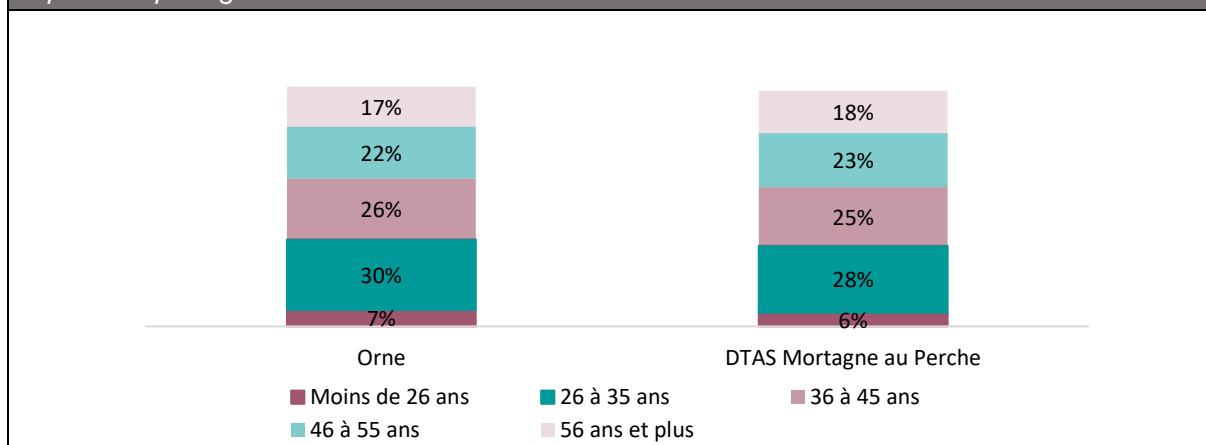
I.1.3 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par sexe

Le public féminin représente 51% des bénéficiaires du RSA sur la DTAS de Mortagne au Perche, sensiblement équivalent à la proportion ornaise.



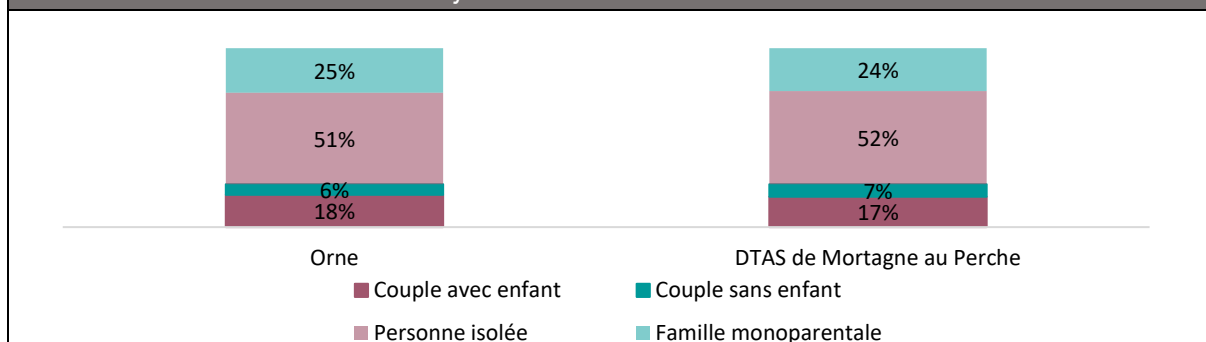
I.1.4 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par âge

La DTAS de Mortagne au Perche est sensiblement représentative de l'Orne quant à la répartition par âge des bénéficiaires du RSA.



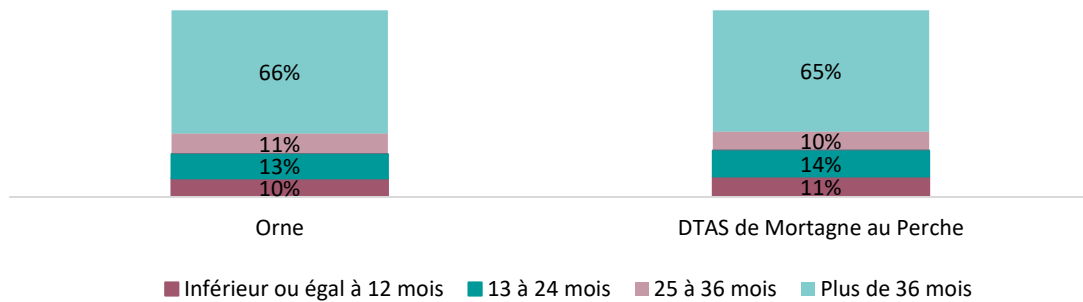
I.1.5 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par situation familiale

Les personnes isolées représentaient 37 % des bénéficiaires du RSA de la DTAS de Mortagne au Perche en 2020 contre 52% en janvier 2022.



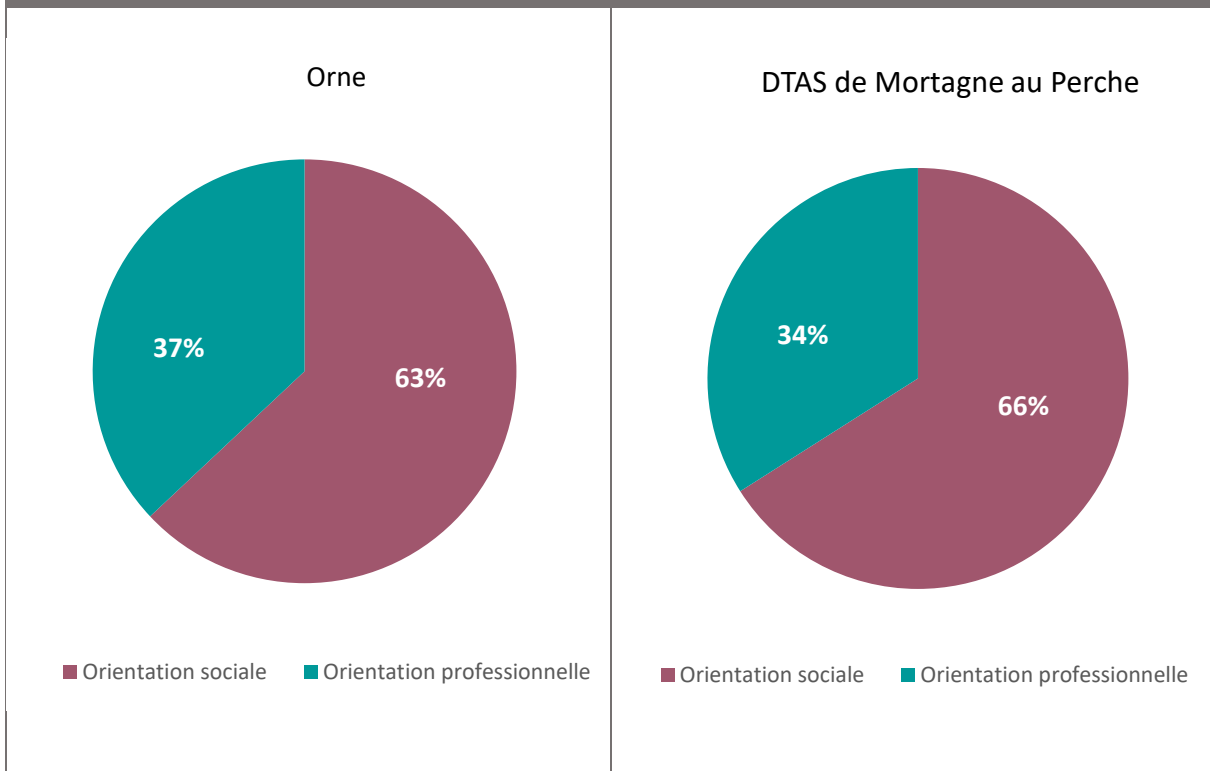
I.1.6 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par ancienneté

65% des bénéficiaires du RSA de la DTAS de Mortagne au Perche sont dans le dispositif RSA depuis plus de 36 mois.

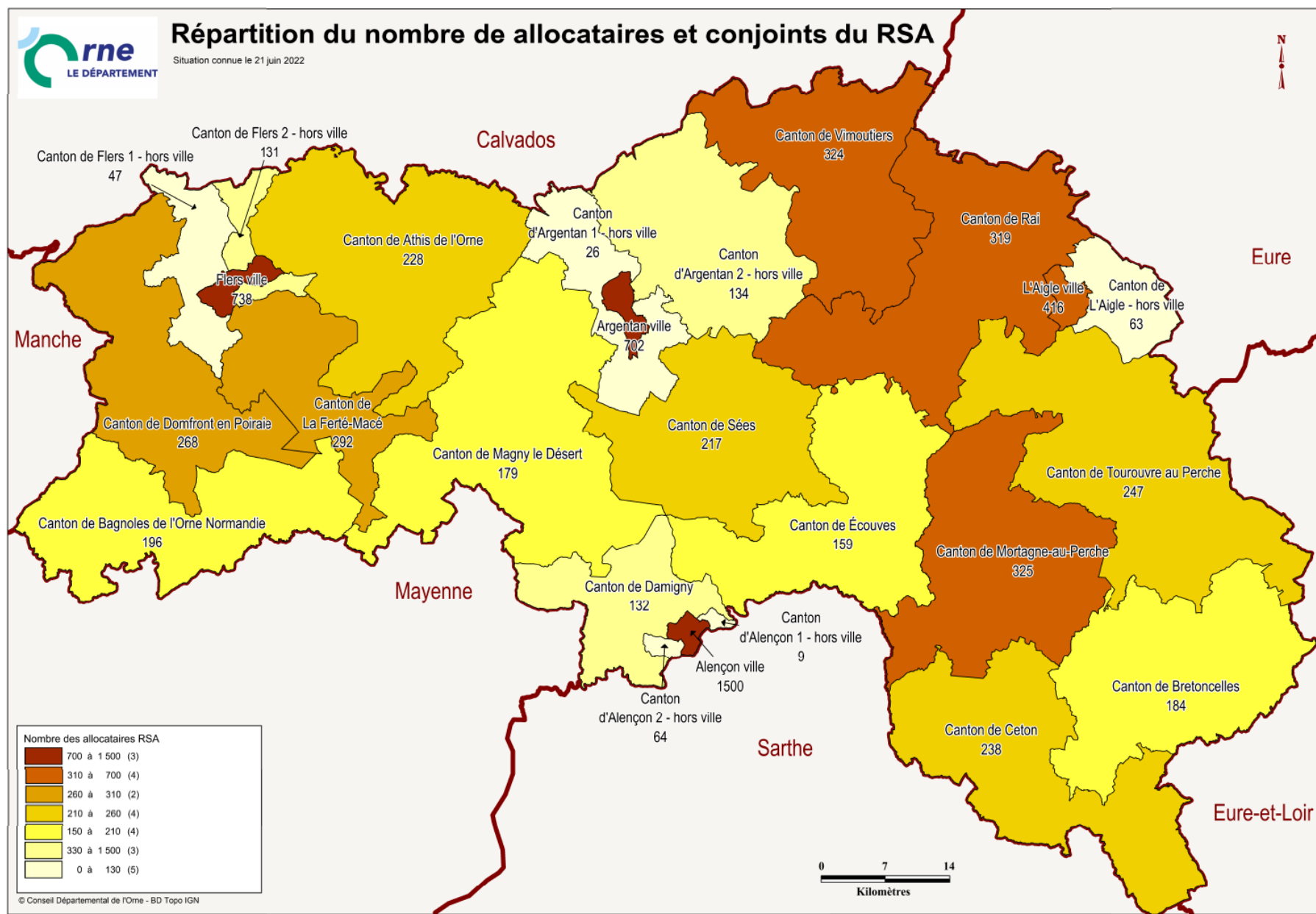


I.1.7 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par orientation

La DTAS de Mortagne au Perche suit sensiblement la même tendance que l'Orne concernant la proportion des orientations du RSA.



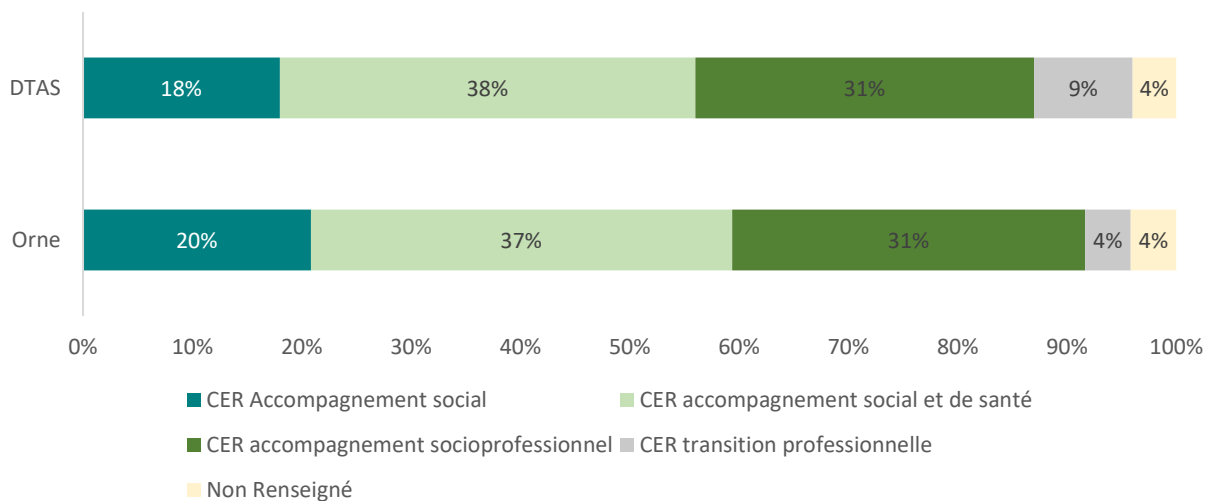
I.2 La répartition géographique



I.3 Activité de la commission RSA de Mortagne au Perche

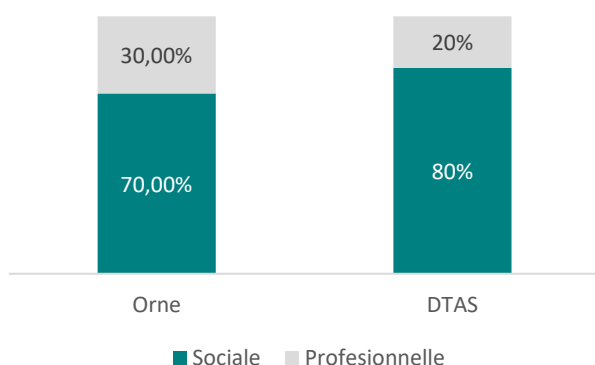
Données à décembre 2021 – Source : Conseil Départemental de l'Orne – PS – DASTI

Les CER accordés en 2021

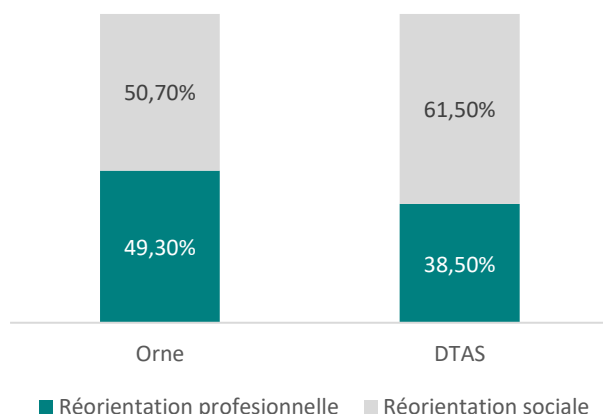


Les orientations et réorientations des CER présentées en 2021

Part des orientations présentées en commission RSA

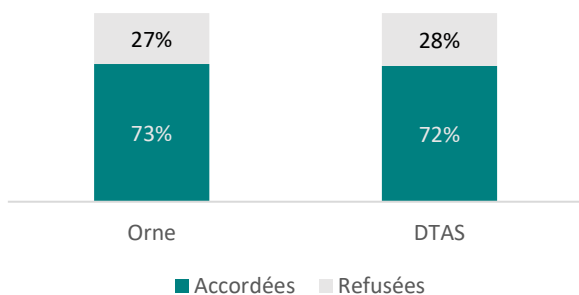


Part des réorientations présentées en commission RSA

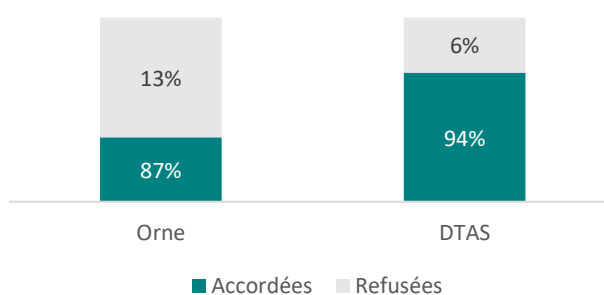


Les propositions de réduction et de reprise du droit RSA examinées en 2021

Réductions du RSA examinées

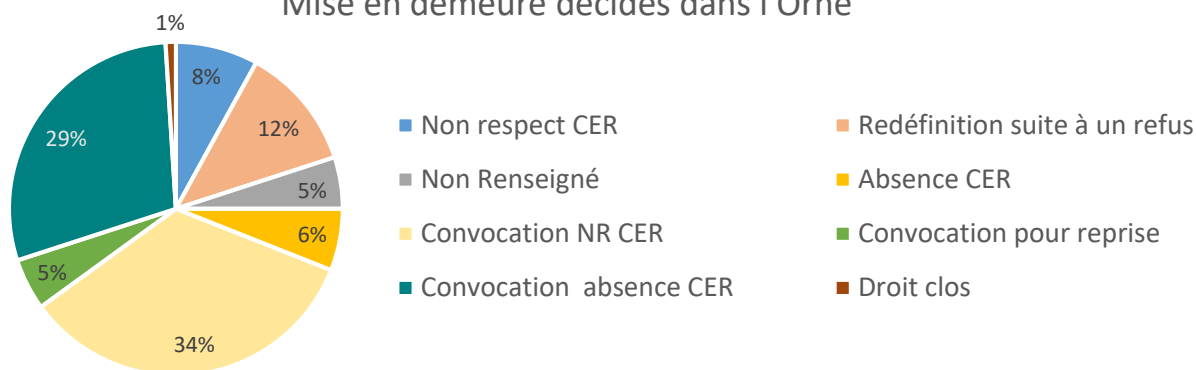


Reprises du RSA examinées

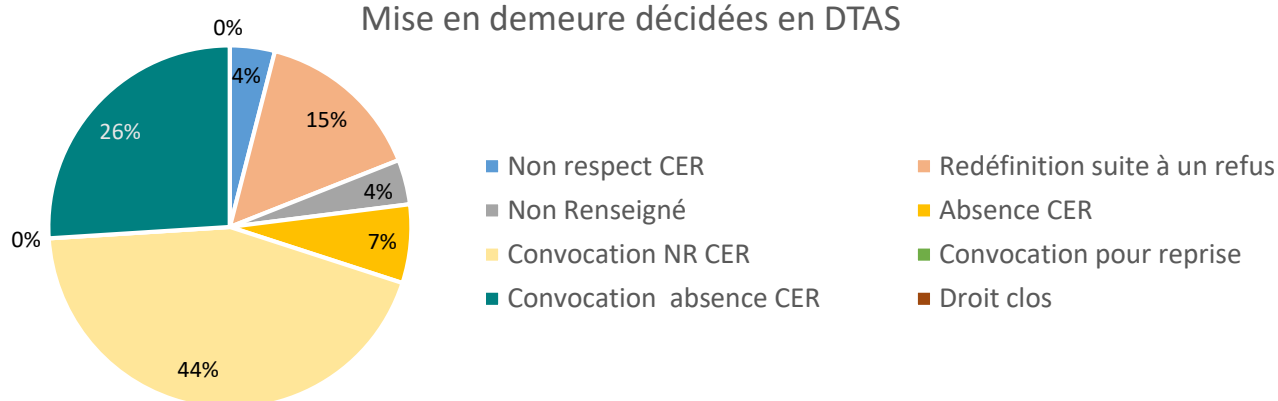


Les désignations des référents RSA

Mise en demeure décidés dans l'Orne

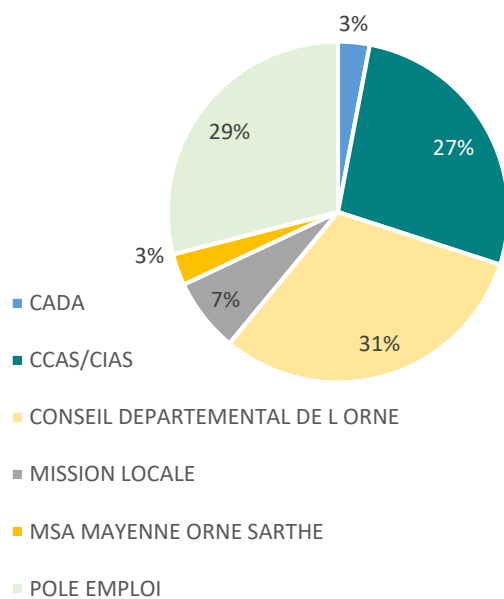


Mise en demeure décidées en DTAS

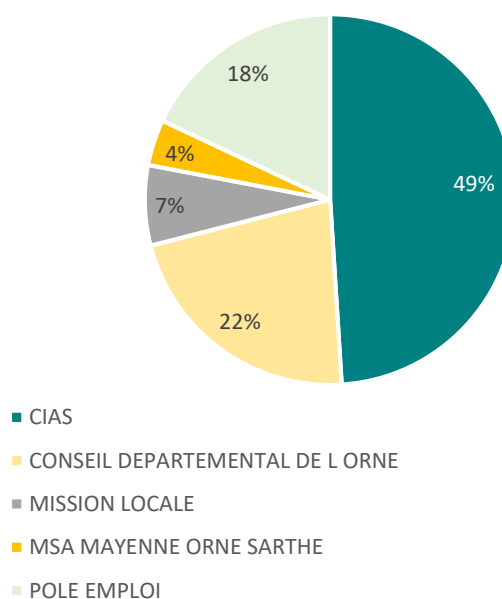


Les désignations des référents RSA en 2021

Orne



DTAS



II. LES DISPOSITIFS D'INSERTION

II.1 Les participants aux actions du Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale

Les actions d'insertion s'adressent en priorité aux personnes allocataires du RSA et à leurs conjoints soumis à l'obligation d'insertion et inscrits dans une démarche d'insertion formalisée dans le cadre d'un P.P.A.E ou d'un contrat d'engagements réciproques.

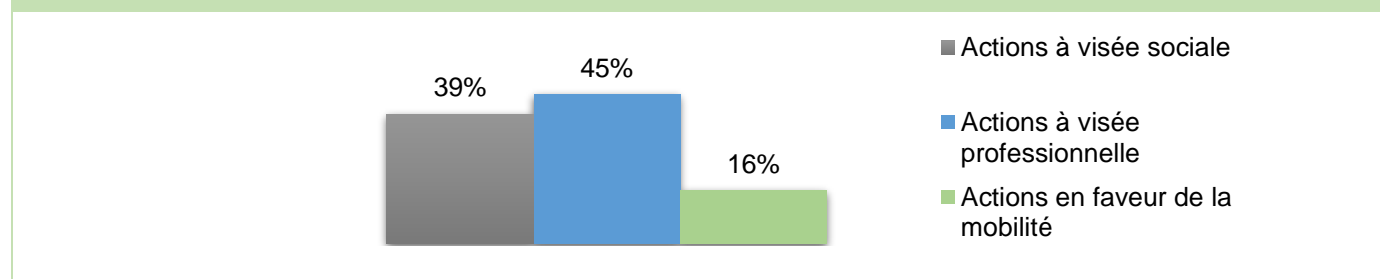
Les actions sont financées en réponse à des besoins diagnostiqués et sont réadaptées chaque année en fonction des constats dressés dans le cadre de leur suivi.

Ces actions doivent être un levier pour permettre aux bénéficiaires du RSA ayant un faible niveau de formation, d'accéder aux actions de droit commun.

Nombre de personnes concernées par les actions du PLICS en 2021

Au 30 novembre 2021, **223 mesures** du PLICS ont été mobilisées pour les bénéficiaires du RSA du territoire de commission RSA de Mortagne au Perche.

Répartition des actions du PLICS au 30 novembre 2021

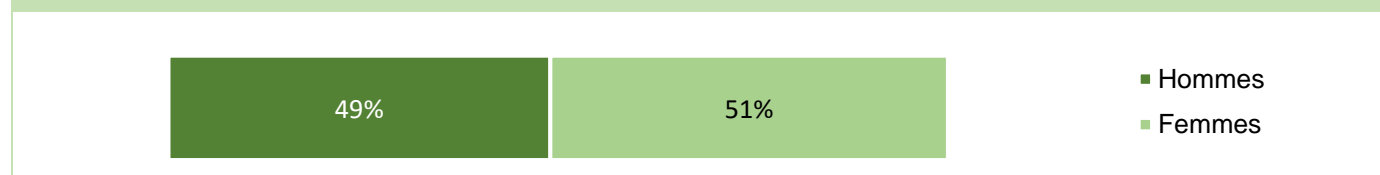


Les actions à visée professionnelle regroupent l'accompagnement en association intermédiaire (AI) et les contrats en ateliers et chantiers d'insertion (ACI).

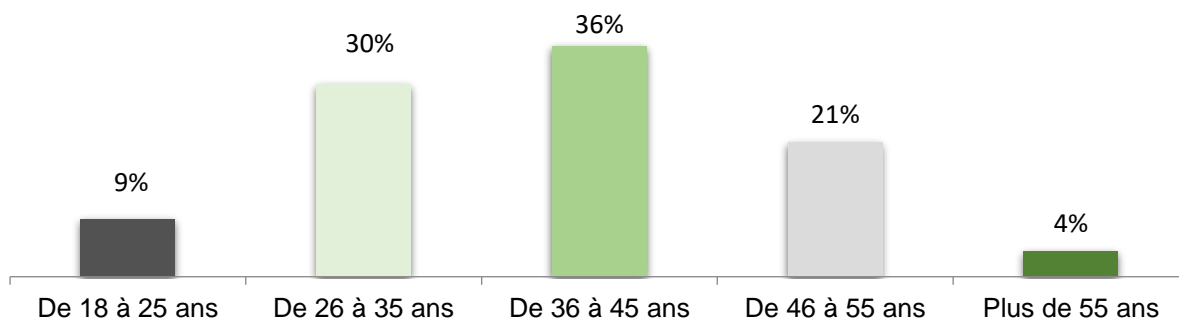
Les actions en faveur de la mobilité regroupent la plateforme mobilité, les services de location de scooters et l'action d'aide à l'obtention du Permis B.

Les actions à visée sociale regroupent quant à elle la primo sociale, l'accompagnement réalisé sur les actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'intégration de publics étrangers et actions de reprise de confiance en soi et de gestion du stress.

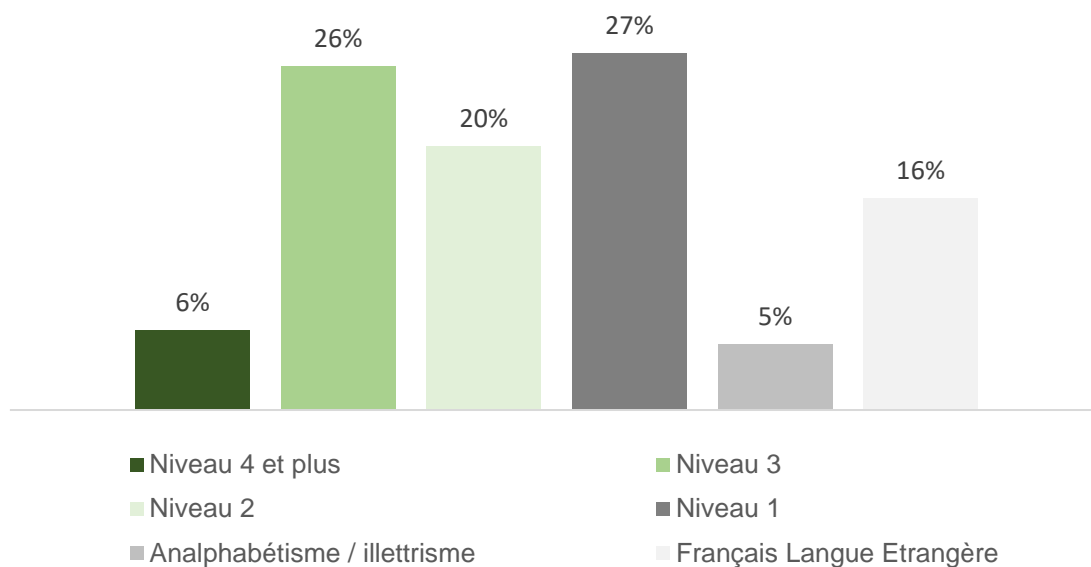
Répartition par sexe au 30 novembre 2021



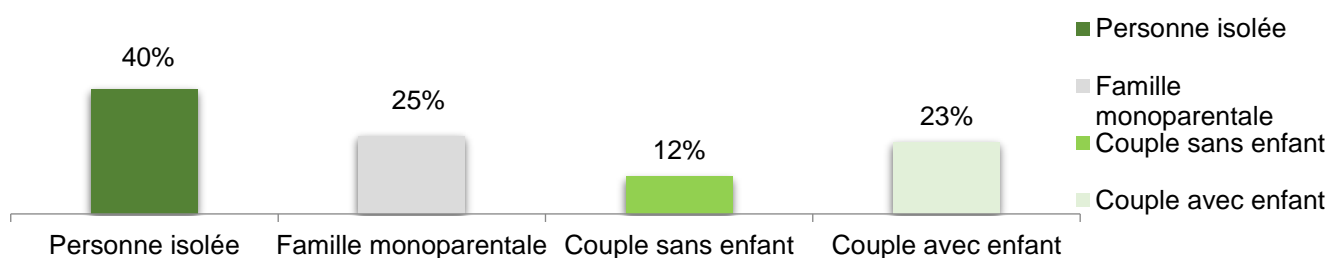
Répartition par âge au 30 novembre 2021



Niveau de formation au 30 novembre 2021



Situation familiale au 30 novembre 2021



Le niveau de formation des bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion est relativement faible ; 68 % ont un niveau inférieur au niveau 3 (ancien niveau V).

65 % des personnes bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion sont isolées avec ou sans enfant.

II.2 L'accès à l'emploi et à la formation

Axes	Structures	Actions
Ateliers de formation de base et apprentissage de la langue	INFREP	Accompagnement spécifique RSA au sein des ateliers des « Savoirs Essentiels »
	INFREP	Français et intégration sur le territoire

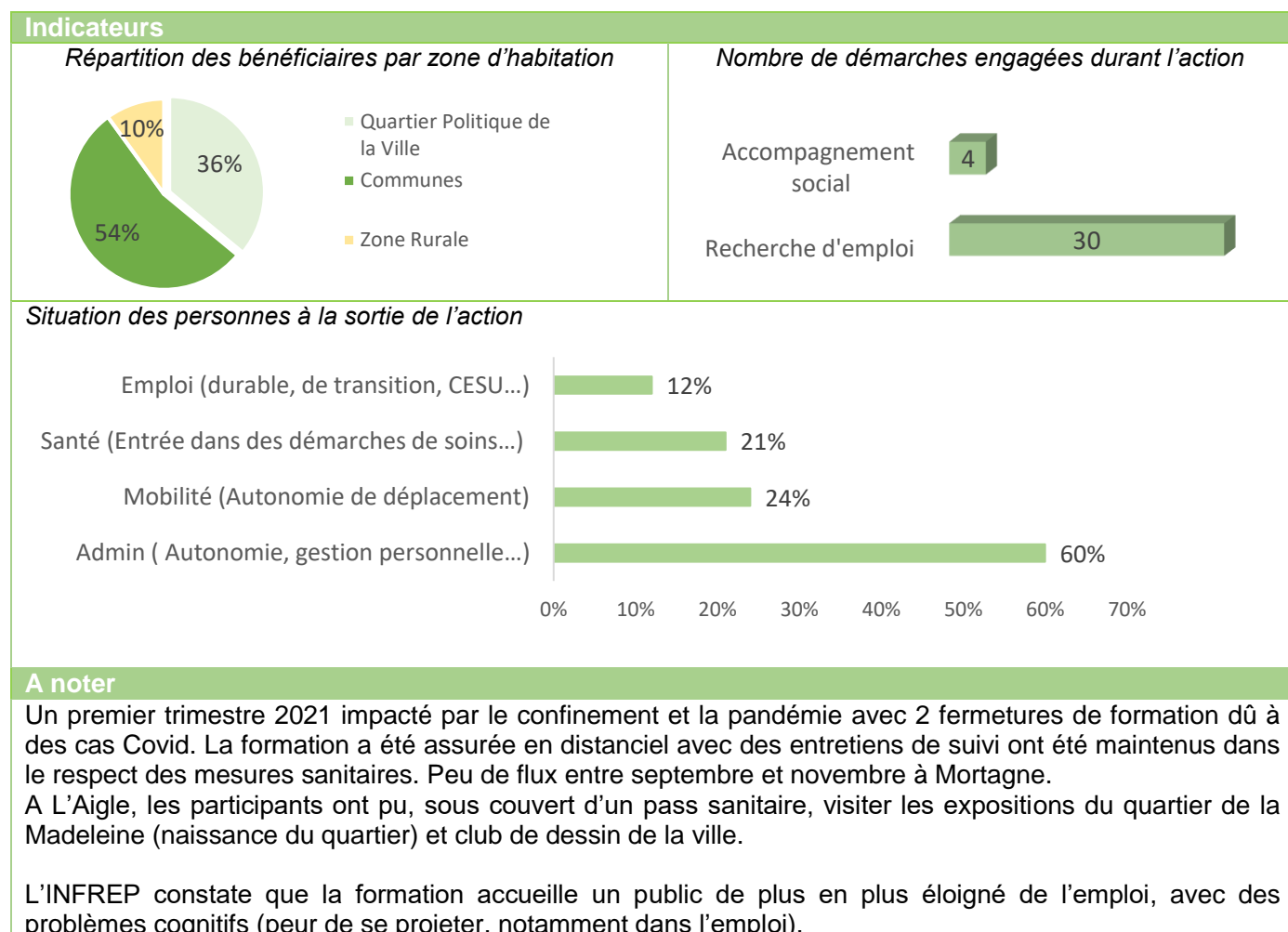
L'accompagnement spécifique au sein des Ateliers de Formation de Base permet aux participants de progresser dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture, des mathématiques et de la communication. Il favorise le transfert des compétences acquises dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle. Les ateliers sont basés sur une alternance groupe/individu et adaptés selon la montée en compétence individuelle des bénéficiaires. Ces progressions, amenant au groupe un nivèlement vers le haut, sont également prises en compte dans la proposition des modalités de formation. Aussi, des scénarios pédagogiques sont utilisés afin de développer les apprentissages des bénéficiaires de manière ludique.

Pour cela, différentes thématiques peuvent être abordées telles que :

- Le budget et les documents administratifs (dont la finalité est de travailler les mathématiques) ;
- Le code de la route (dont l'objectif est de travailler l'écrit).

S'ajoutent à ces supports des visites extérieures et des thèmes d'animations centrés surtout sur l'actualité comme la conduite à tenir en cas de positivité au virus ou de contact avec une personne positive, l'utilisation de la plateforme Doctolib pour la prise de rdv médicaux et pour la vaccination, les différentes possibilités de se faire tester sur L'Aigle et le pass sanitaire...

L'INFREP s'était engagé à accompagner **20 bénéficiaires de RSA** sur cette action. **33 personnes** y ont participé (dont 4 abandons).



Fiche Action 2022	INFREP Rue Ferdinand de Boyères 61400 Mortagne-au-Perche - Tél : 02.33.85.31.20 2 bis rue du Moulin 61300 L'Aigle - Tél : 02.33.24.02.06 infrep61@infrep.org
AFB	Accompagnement spécifique RSA au sein des ateliers de « Savoirs Essentiels »

Objectif de l'action

- Renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA en situation d'illettrisme afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle,
- Accompagner les bénéficiaires du RSA à travers une méthode basée sur une individualisation du parcours de la personne en fonction de ses objectifs.

Publics

- **20 bénéficiaires** du RSA soumis à droits et devoirs dont l'engagement sera valorisé dans le cadre d'un CER et/ou dans le parcours personnalisé d'aide à l'emploi (PPAE).

Organisation/Déroulement

L'action s'inscrit sur le territoire de **Mortagne-au-Perche et de L'Aigle** sur une durée d'un an

L'Accompagnement Renforcé a pour objectifs :

Entrée dans l'accompagnement : recueil des premiers éléments de diagnostic de la situation, faire adhérer la personne à la démarche, réaliser un positionnement de la personne - Durée : 1h00 à 2h00. A la fin de l'entretien, un second rendez-vous sera programmé – Rendez-vous au maximum tous les 15 jours, au minimum tous les mois. Les objectifs généraux et opérationnels seront formalisés sous forme de Contrat d'Objectifs.

Parcours dans l'accompagnement : le formateur met tout en œuvre afin que la personne puisse atteindre les objectifs fixés. Ainsi, l'évaluation de l'évolution de la situation de la personne et le suivi des objectifs seront réalisés régulièrement.

- Sortie de l'accompagnement : à la sortie des Ateliers de Formation de Base, y compris lorsque celle-ci se produit avant l'échéance prévue, un bilan global de la situation de la personne est effectué. Un suivi à trois mois et à six mois sera réalisé afin d'obtenir des informations sur leur situation.

Moyens humains et matériels

- Une salle, un lieu ressource, téléphone, téléviseur, magnétoscope, DVD, photocopieur, ordinateurs en réseau avec imprimante, connexion internet,
- Une équipe pédagogique de 5 personnes.

Partenaires associés au projet

Service Public de l'Emploi, CIAS, CAF, Organismes de formation, ACI Développement, ETS, CIDFF, Organismes « relais » concernant l'accompagnement sur le plan social et/ou professionnels, bailleurs sociaux, Centre d'Information et d'Orientation, CMP, IME.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de professionnels participant à une formation médiatrice en illettrisme,
- Nombre de bénéficiaires du RSA participant à l'accompagnement spécifique,
- Nombre d'abandons
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent,
- Nombre de Certificats de Formation Générale, de Certificats Naviguer sur Internet ou autres certificats diplômes ou titres obtenus,
- Evolution des publics en matière d'acquisition des savoirs de base ;
- Situation des personnes à la sortie de la formation.

Perspectives 2022

- Proposer des rencontres entre bénévoles de Lutille et formateurs de l'INFREP
- Continuer à développer la présence du public masculin

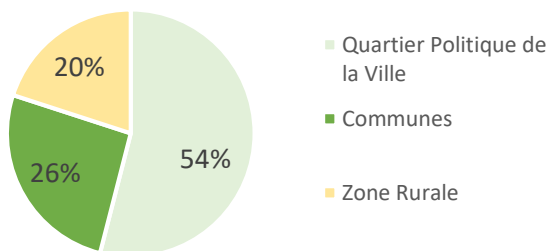
L'accompagnement spécifique Français Langue Etrangère (FLE) permet aux stagiaires de développer leurs compétences en français et contribue à leur intégration. Les deux périodes de stage de 3 semaines donnent aux apprenants la possibilité de développer leurs compétences dans leur projet initial, de découvrir des métiers et des secteurs d'activité, et d'acquérir, pour la plupart d'entre eux, une première expérience du monde professionnel en France.

Par ailleurs, en fonction de leur projet (entrée en formation qualifiante, reprise d'études...) les personnes ont la possibilité de passer le Test de Connaissances du Français, qui évalue leur niveau sur les 4 compétences : compréhension et expression écrites, compréhension et expression orales.

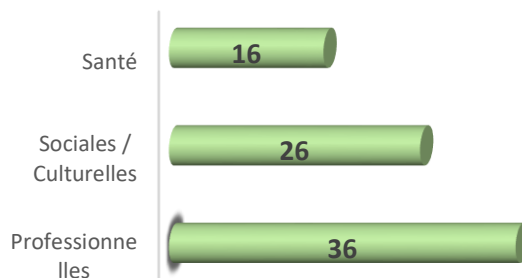
L'INFREP s'était engagé à accompagner **9 bénéficiaires de RSA** sur cette action se déroulant sur les circonscriptions d'action sociale de Mortagne au Perche et Flers. **Au total, 46 personnes** y ont participé (dont 15 sur le territoire de L'Aigle).

Indicateurs d'évaluation

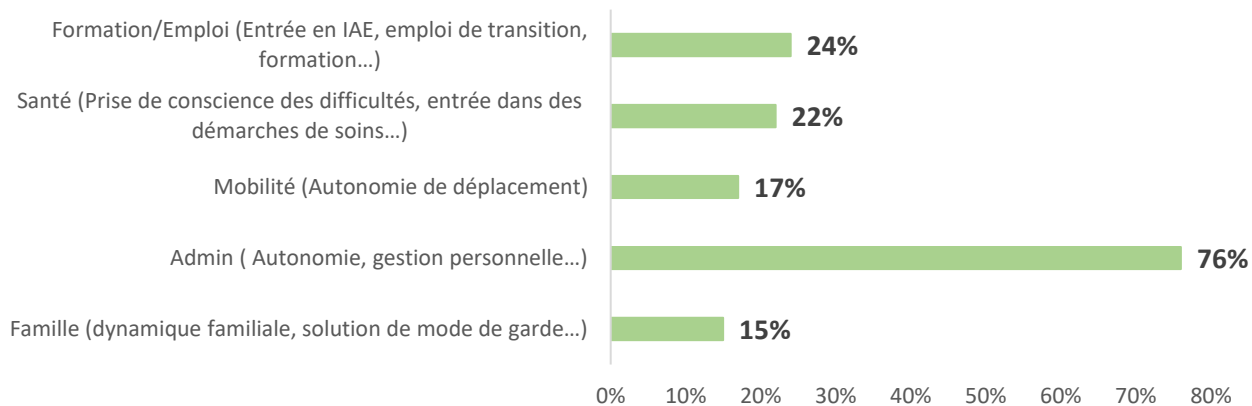
Répartition des bénéficiaires par zone d'habitation



Nombre de démarches engagées durant l'action



Situation des personnes à la sortie de l'action



A noter

Les formateurs se retrouvent avec le public relativement à l'aise à l'oral et avec de grandes difficultés à l'écrit (compréhension et expression) ce qui bloque l'accès au permis de conduire, les recherches d'emploi, les démarches administratives et l'accès aux formations qualifiantes et certifiantes.

Durant le confinement, certains formateurs ont accompagné des participants dans leur prise de rendez-vous pour des tests, des démarches d'accès aux soins.

L'INFREP remarque que les stagiaires qui basculent sur les « savoirs essentiels » vont vite vers l'emploi. Deux participants ont intégré ACI Développement.

Fiche Action 2022	INFREP
AFB	Rue Ferdinand de Boyères 61400 Mortagne-au-Perche - Tél : 02.33.85.31.20 2 bis rue du Moulin 61300 L'Aigle - Tél : 02.33.24.02.06 infrep61@infrep.org
Français et intégration sur le territoire	

Objectif de l'action

Objectifs généraux :

- Apprendre la langue française à l'oral et à l'écrit avec l'acquisition au minimum du niveau A1 du cadre commun européen de référence ;
- Aider à l'autonomie dans les démarches de la vie quotidienne pour favoriser l'insertion sociale et économique ;
- Favoriser la participation à la vie citoyenne.

Objectifs opérationnels :

- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ;
- Comprendre des annonces, des instructions, des consignes, des informations simples, des courriers ;
- Se présenter, demander des objets, des services ;
- Ecrire son identité, ses coordonnées, pour remplir des fiches de renseignement.

Publics

- **9 bénéficiaires** du RSA soumis à droits et devoirs dont l'engagement sera valorisé dans le cadre d'un CER et/ou dans le parcours personnalisé d'aide à l'emploi (PPAE).

Organisation/Déroulement

L'action s'inscrit sur les circonscriptions d'action sociale de **Mortagne-au-Perche et de Flers** sur une durée d'un an. L'accompagnement Renforcé a pour objectifs :

- **Entrée dans la formation** : rédaction de la « fiche diagnostic », suivi de la situation de la personne (30 minutes). Les objectifs généraux sont formalisés sous forme de Contrats d'Objectifs ;
- **Parcours** : le formateur met tout en œuvre afin que la personne puisse atteindre les objectifs fixés. Ainsi, l'évaluation de l'évolution de la personne et le suivi des objectifs sont réalisés régulièrement ;
- **Sortie** : un bilan de la situation de la personne est effectué (niveau de compétence langagière, orientation vers d'autres partenaires ou dispositifs, situation vis-à-vis de l'emploi).

Moyens humains et matériels

- Une salle, un lieu ressource, téléphone, téléviseur, magnétoscope, DVD, photocopieur, ordinateurs en réseau avec imprimante, connexion internet,
- Une équipe pédagogique de 5 personnes.

Partenaires associés au projet

Service Public de l'Emploi, CIAS, CAF, Organismes de formation, ACI Développement, ETS, CIDFF, Organismes « relais » concernant l'accompagnement sur le plan social et/ou professionnels, bailleurs sociaux, Centre d'Information et d'Orientation, CMP, IME.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre d'abandons,
- Nombre de certificats de formation générale ou autres certificats,
- Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action,
- Situation des personnes à la sortie de la formation.

Perspectives 2022

- Développer le partenariat avec LUTILLE
- Continuer à développer la présence du public féminin
- Renforcer le partenariat avec l'IRFA sur le dispositif #Avenir pour fluidifier les suites de parcours.

II.3 L'insertion par l'activité économique

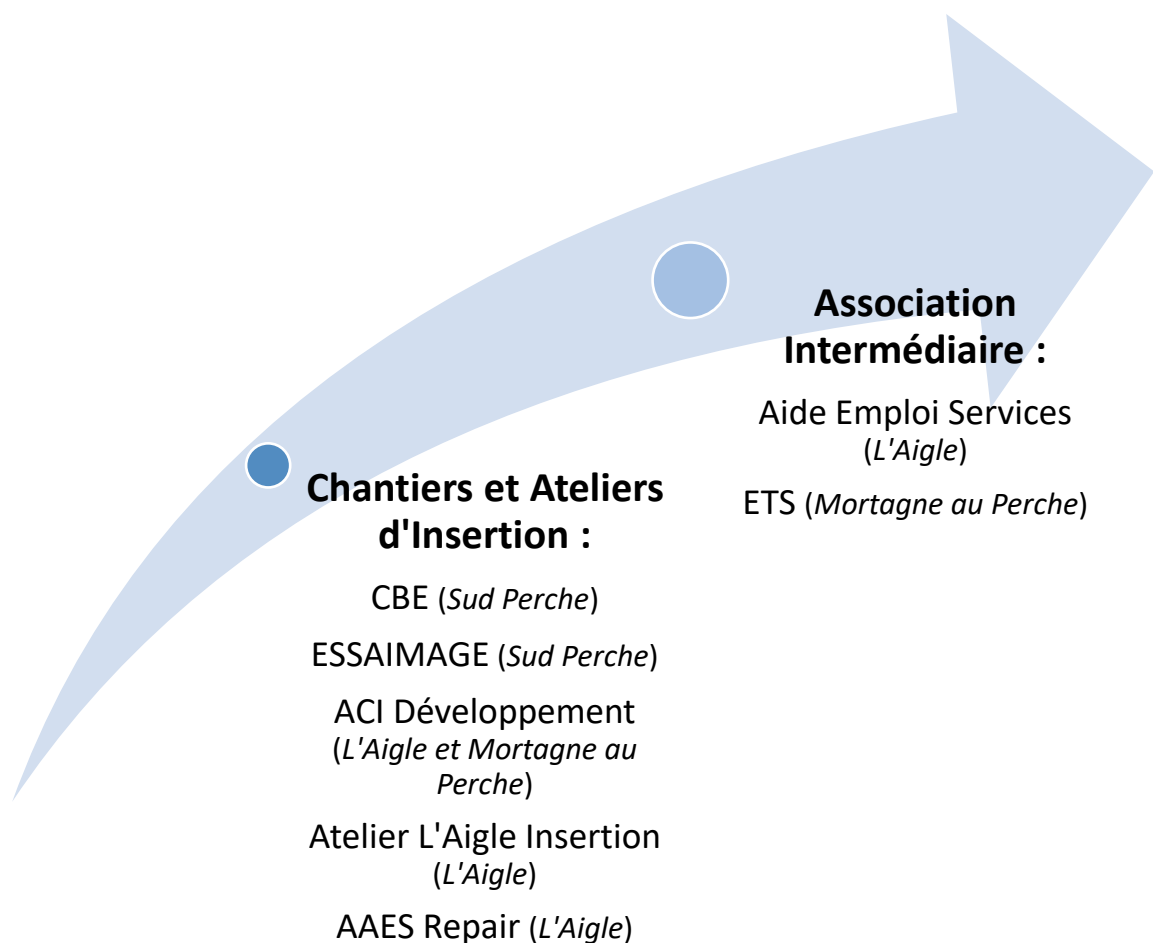
Axes	Structures	Actions
Insertion par l'Activité Economique	CBE	Ateliers et Chantiers d'Insertion
	ESSAIMAGE	
	ACI Développement	
Professionnel	Association Aide Emploi Services	Association Intermédiaire : Accompagnement spécifique des bénéficiaires RSA
	ETS	
	Les SCRIBES	Accompagnement des travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA
	Conseil départemental de l'Orne	Coach Orne Emploi

Le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique propose aux personnes en insertion le retour à une activité professionnelle ainsi qu'un accompagnement individualisé avec l'objectif d'un retour à l'emploi.

Le contrat de travail permet de reprendre une place dans la société et de retrouver les habitudes nécessaires à une reprise d'emploi pérenne. Se lever le matin pour être à l'heure, savoir se comporter au sein d'un groupe, respecter les consignes, être attentif à sa tâche sont des compétences à maîtriser pour garder son emploi. L'accompagnement individualisé proposé par la structure tient une place importante dans la réussite du parcours des personnes ; il permet à la fois de rompre l'isolement et d'aider à la résolution des difficultés d'ordre de santé, d'accès au logement et de mobilité. L'accompagnement est centré sur la définition du projet professionnel pour un accès à l'emploi.

Le parcours d'insertion d'une personne nécessite parfois plusieurs étapes pour une insertion professionnelle : un emploi très encadré dans une équipe peut dans un premier temps être nécessaire, des missions en associations développant l'autonomie dans un second temps. Ces actions répondent chacune à un besoin inscrit dans une étape du parcours d'insertion dans l'emploi des bénéficiaires.

LE PARCOURS AU SEIN DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE FINANCEES DANS LE CADRE DU PDI SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION RSA DE MORTAGNE AU PERCHE



Le Comité de Bassin d'Emploi de Nogent Le Rotrou est une structure d'Insertion par l'Activité Economique conventionnée pour la réalisation **d'un équivalent temps plein** (ETP) annuel sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche.

Les bénéficiaires n'ont pas à posséder de compétences professionnelles spécifiques pour être embauchés mais une envie de travailler un projet professionnel. Le CBE de Nogent le Rotrou utilise les métiers du bâtiment de second œuvre comme support d'activité pour permettre aux bénéficiaires de retrouver des habitudes de travail.

Taux d'utilisation

En 2021, 2 personnes sont entrées sur l'action.

Accompagnement des bénéficiaires

Sorties de transition :

Les 2 salariés ont pu sortir du chantier avec un contrat en intérim de moins de 6 mois.

Périodes en immersion

Un salarié en CDDI a réalisé une période en immersion durant leur contrat.

Entretiens avec le conseiller en insertion

Les 2 salariés ont bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

A noter

Le CBE met en avant les problématiques de mobilité des bénéficiaires du RSA ornaïsiens qui doivent souvent prendre leur vélo pour aller jusqu'à la gare du Theil sur Huisne pour ensuite prendre le train jusqu'à Nogent le Rotrou.

Le CBE développe une plateforme mobilité et va mettre en place une auto-école sociale pour de tout petit niveau :

- 12 places
- Leçons de code de la route durant 4 mois à raison de 2 jours par semaine (3h de code, lundi et mardi) et 45h de conduite.
- Petit groupe de 4 ou 5 personnes en difficultés d'apprentissage.
- 500 € de reste charge pour le bénéficiaire

Le CBE possède également un conseiller en mobilité inclusive (80 accompagnements dont 40 sur Nogent le Rotrou) qui travaille sur l'apprentissage du déplacement, la mise en place d'atelier, un suivi/coaching lorsque les bénéficiaires sont en auto-école classique, aider à trouver des financements... Pour bénéficier de la plateforme mobilité, il faut être au minima sociaux, être orienté pro ou social et avoir un projet pro validé.

<p>Action 2022</p> <p>Insertion par l'activité économique</p>	<p style="text-align: center;">CBE</p> <p style="text-align: center;">2 Rue Sainte-Anne, 28400 Nogent-le-Rotrou Tél : 02 37 53 61 28 cbe.nogentleretrou@wanadoo.fr</p> <p style="text-align: center;">Ateliers et chantiers d'insertion</p>
---	--

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2022, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif #Avenir de la Région) : 15 %

Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50% au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis + de 24 mois.
- La convention concerne 1 équivalent temps plein qui sera réalisé dans le cadre d'un CDDI soit 2 postes réservés aux bénéficiaires de l'Orne du sud Perche.

Organisation / Déroulement

Le CBE intervient sur l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, et sur le sud Perche Ornais comprenant les cantons de Bellême, du Theil sur Huisne, de Nocé et de Rémalard.

Le chantier d'insertion repose sur une activité de réfection, de rénovation et d'entretien de bâtiments.

Les postes proposés au sein du chantier sont de 24 heures hebdomadaires. Les salariés travaillent deux jours consécutifs, une équipe en début de semaine et l'autre en fin de semaine (en alternance d'une semaine à l'autre). Le mercredi est dédié à la formation.

Moyens humains et matériels

1 directrice, 1 assistante de direction et de gestion, 1 chargé d'études, 1 chargée de prospection, 2 conseillers en insertion, 1 encadrant technique, 1 mécanicien, 1 assistante administrative, 1 agent d'entretien, locaux, bureaux, ateliers, ordinateur.

Partenaires associés au projet

CIAS, Pôle Emploi, DDETS-PP, Mission Locale, Cap Emploi orne, CCAS, CMP, SPIP, collectivités territoriales, organismes de formation, médecine du travail,

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2022

Accueillir des ornais sur la plateforme mobilité de CBE

Essaimage est une structure d'Insertion par l'Activité Economique conventionnée pour la réalisation **d'un ETP** annuel sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche.

Les bénéficiaires n'ont pas à posséder de compétences professionnelles spécifiques pour être embauchés mais une envie de travailler un projet professionnel. Essaimage utilise les espaces verts, l'entretien du bâtiment et le second œuvre comme support d'activité pour permettre aux bénéficiaires de retrouver des habitudes de travail avec des contrats de 28h/semaine.

Taux d'utilisation

En 2021, 1 ETP réalisé.

Fin décembre, sur 31 salariés, 5 sont ornaïs.

Accompagnement des bénéficiaires

Périodes en immersion

Le salarié en CDDI a réalisé une période en immersion durant son contrat.

Entretiens avec le conseiller en insertion

Le salarié a bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats

1 bénéficiaire du RSA est sorti vers des missions en Association Intermédiaire (suite de parcours IAE après l'ACI) soit 100% de sorties dynamiques (pour 50% conventionnés).

A noter

ESSAIMAGE a intégré SOS TRAVAIL (AI) en juillet 2021. ESSAIMAGE est une seule association qui est composée de 2 structures (avec une directrice pour le chantier et 1 coordinatrice pour l'AI). Ceci favorise le passage de l'ACI vers l'AI pour les salariés et apporte pour certains un complément d'heure (ACI=28h/semaine). 3 salariés en ACI ont des compléments d'heure.

L'ACI a recruté une Conseillère en insertion référente pour les salariés ornaïs : Mme Christelle DAVID.

Les personnes embauchées sur l'ACI rencontrent de plus en plus de difficultés (de plus en plus en incapacité à passer le permis B). ESSAIMAGE met en avant le bon partenariat avec la DTAS de Bellême, une présentation doit être mise en place pour les nouvelles assistantes sociales arrivantes.

La structure a pour volonté de développer le recrutement sur Suré et Villeneuve en Perseigne.

Action 2022

Insertion par
l'activité
économique

ESSAIMGAE

ZA Charles Granger 72600 MAMERS
Tél : 02.43.34.72.17 - essaimage@orange.fr

Ateliers et chantiers d'insertion

Objectifs de l'action

Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif #Avenir de la Région,) : 15 %

Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50% au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis + de 24 mois.
- La convention concerne 1 équivalent temps plein qui sera réalisé dans le cadre d'un CDDI soit 2 postes réservés aux bénéficiaires de l'Orne du sud Perche.

Organisation / Déroulement

Périmètre d'intervention : territoire de Mamers et permet de répondre à une demande d'insertion des bénéficiaires du RSA du territoire de Bellême.

Essaimage propose :

- Formation en interne sur les techniques d'utilisation des machines et de sécurité,
- Bilan trimestriel en interne en présence de l'encadrant, accompagnatrice, bénéficiaire et directrice,
- Supports d'évaluation socio professionnelle et technique internes,
- Bilans avec le référent de la personne.

Moyens humains et matériels

Une directrice, un encadrant technique et une encadrante socio professionnelle, locaux, bureaux, atelier, machines et outils, ordinateurs et documentation.

Partenaires associés au projet

CAS de Mortagne/Bellême, CIAS de Mortagne, Pôle emploi, Mission locale, OF, chantiers d'insertion, Associations intermédiaires, CDC de Bellême, SIDTP, SOS Travail, Familles rurales, collectivités, GEIQ Bâtiment.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2022

Développer le recrutement sur Suré et Villeneuve en Perseigne,
Favoriser les moments d'interconnaissance avec les travailleurs sociaux de Bellême

ACI Développement est une structure d'Insertion par l'Activité Economique conventionnée pour la réalisation de **21 ETP** annuel sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche. La structure est basée à L'Aigle (avec comme support d'activité : espaces verts, entretien des bâtiments, second œuvre et plateforme de location de scooter) et Mortagne au Perche (avec comme support d'activité : espaces verts, entretien des bâtiments et laverie).

Taux d'utilisation

En 2021, 55 salariés bénéficiaires du RSA ont été recrutés pour 58 places conventionnées (équivalent à 21 ETP).

Fin décembre, 35 salariés sont sortis du chantier d'insertion.

Accompagnement des bénéficiaires

Périodes en immersion

37 % des salariés ont réalisé une période en immersion en milieu professionnel durant leur contrat en chantier.

Entretiens avec le conseiller en insertion

94 % des salariés ont bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats

17 % des salariés sont sorties du chantier avec un contrat de moins de 6 mois (CDD ou intérim). 15 bénéficiaires du RSA sont sortis vers une suite de parcours emploi/formation soit 43 % de sorties dynamiques (pour 50 % conventionnés).

A noter

ACI Développement a rencontré des difficultés de recrutement malgré la mise en place de la plateforme inclusion, ce qui a pu engendrer des difficultés pour assurer les prestations estivales. La structure a également été impactée par le manque d'approvisionnement de pièces pour les réparations d'équipements motoculture.

Le chantier d'insertion a nommé une responsable insertion pour l'association qui se focalisera dans un premier temps sur le territoire L'Aigle/Mortagne.

La plateforme mobilité a démarré en octobre 2021. Il n'est pas escompté de retour économique réel sur cette activité support, qui paraît néanmoins essentiel pour les publics en insertion du territoire.

ACI Développement a pour objectif en 2022 de recruter un encadrant technique qui serait formé via un POEC sur les espaces verts et la peinture ainsi qu'un PEC de 35h pour un poste en accueil sur l'antenne de L'Aigle et Mortagne au Perche

Action 2022

Insertion par
l'activité
économique

ACI Développement

13 Rue Jacques Cartier, 61400 Mortagne-au-Perche

Tél : 02 33 83 13 91

Infocontact.acideveloppement@wanadoo.fr

Ateliers et chantiers d'insertion

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (entrée dans une autre SIAE, en formation, sur le dispositif #Avenir de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : 15 %

Publics

Bénéficiaires du RSA dont 50% au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois.

La demande concerne 21 équivalents temps pleins qui seront réalisés dans le cadre d'un CDDI répartis sur L'Aigle et Mortagne-au-Perche.

Organisation / Déroulement

Les sites de départs en chantier seront conventionnés et dépendront des besoins locaux identifiés.

Cet accompagnement devra être formalisé, pour les bénéficiaires du RSA, par des entretiens avec un conseiller en insertion à minima 2 fois par mois.

Moyens humains et matériels

- 1 directeur, 1 comptable, 1 responsable administrative, 1 responsable de Pôle pour le volet économique, 1 responsable de suivi socioprofessionnel pour le volet insertion, 1 responsable accueil et administratif de Pôle, des encadrants techniques d'insertion.

- Des locaux adaptés, véhicules de services et matériels nécessaires aux différentes activités.

Partenaires associés au projet

CIAS, Pôle Emploi, DDETS-PP, Mission Locale, Cap Emploi orne, CCAS, CMP, SPIP, collectivités territoriales, organismes de formation, médecine du travail, ETS, AAES...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2022

Développer l'activité laverie à Mortagne au Perche ;

Favoriser les liens avec ADEN Formations pour les bénéficiaires du RSA qui ne sont plus travailleurs indépendants.

II.4 Nouveaux ateliers chantiers d'insertion

Action 2022 Insertion par l'activité économique	Atelier L'Aigle Insertion (AAI) 10 Rue de la Merillière, 61300 L'Aigle Tel : 02 33 83 09 42 atelieraigleinsertion@gmail.com Ateliers et chantiers d'insertion
--	--

La Mission Locale de L'Aigle, en partenariat avec la manufacture BOHIN, porte un nouvel Atelier Chantier d'Insertion sur le territoire de L'Aigle : l'Atelier Aigle Insertion (AAI). L'activité support est une recyclerie textile favorisant l'insertion par le travail et le développement durable via le réemploi de produits à usage domestique (vêtements et accessoires, articles de puériculture, linge de maison...).

S'inscrivant dans le système du réemploi qui prolonge la durée de vie des produits usagés et participe à l'économie circulaire, l'objectif de l'AAI est de permettre aux salarié(e)s en insertion de travailler au sein d'un projet écologique et économiquement viable laissant part la créativité dans un cadre de travail adapté.

L'activité de l'AAI s'organise autour de 5 pôles avec une répartition de 4 contrats à durée déterminée d'insertion : Tri, collecte, nettoyage ; Couture, stylisme ; Commercialisation, marketing ; Vente ; Numérique (développé en 2022).

Même si ce chantier est ouvert à tous les publics, la nature de l'activité fait que les futurs salariés de l'AAI seront essentiellement des femmes, une opportunité peu fréquente dans le domaine de l'insertion professionnelle où les supports d'activité (espaces verts, entretien des bâtiments...) sont plus tournés vers un public masculin. La manufacture BOHIN, domiciliée à Saint Sulpice sur Risle, soutien ce projet en mettant à disposition de l'AAI une partie de ses locaux.

Action 2022 Insertion par l'activité économique	AAES REPAIR 19 Rue de la Garenne, 61300 L'Aigle Tel : 02 77 64 53 64 contact@aaes-normandie.fr Ateliers et chantiers d'insertion
--	---

AAES, association intermédiaire aiglonne, a été sélectionnée en tant que gestionnaire de la ressourcerie de l'Aigle par le SMIRTOM et les élus locaux. Cette ressourcerie se structure en chantier d'insertion et aura pour activité support le recyclage et la transformation de palettes en meubles ainsi que le recyclage de déchets d'équipements électriques et électroniques. L'activité a démarré en décembre 2021 sur la collecte, le tri, le recyclage, la valorisation et la vente de :

Informatique	<ul style="list-style-type: none">•Collecte, réparation, revente•Chauffeur livreur/réparateur/employé libre service
Petit électroménager	<ul style="list-style-type: none">•Collecte, réparation, revente•Modélisation de pièce 3D/habilitation électrique
Bac potager permaculture	<ul style="list-style-type: none">•Collecte, fabrication, vente•Sensibilisation à la diminution des déchets

Les objets sont triés et pesés par familles. Après nettoyage, contrôle et/ou réparation, ils alimentent la boutique solidaire. Les autres sont démantelés et orientés vers une filière « Recyclage », valorisés et détournés l'objectif étant de lui donner une autre fonction.

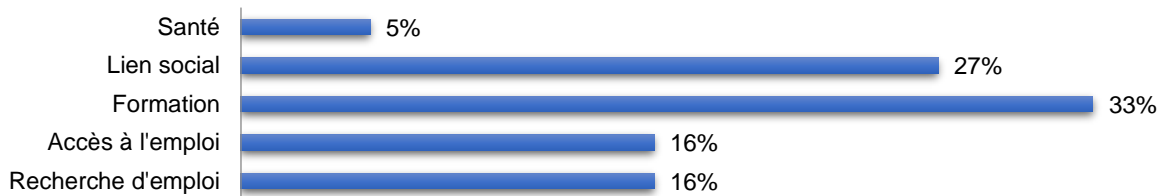
AAES est une association intermédiaire. Le financement du Conseil départemental vise l'accompagnement socioprofessionnel des publics RSA vers l'emploi durable ou la formation, en utilisant des mises en situations de travail, des ateliers et actions permettant de reprendre confiance en soi et de créer du lien.

Cet accompagnement est réalisé par la conseillère en insertion professionnelle. Elle travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.

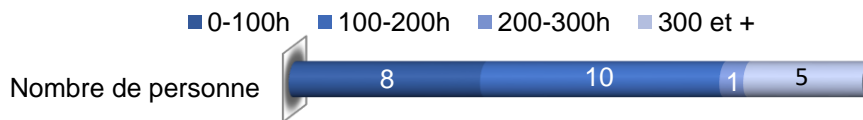
Indicateurs d'évaluation

23 personnes sont entrées sur l'action pour 15 prévus en 2021.
16 personnes sont sorties de l'action au 30 novembre 2021.

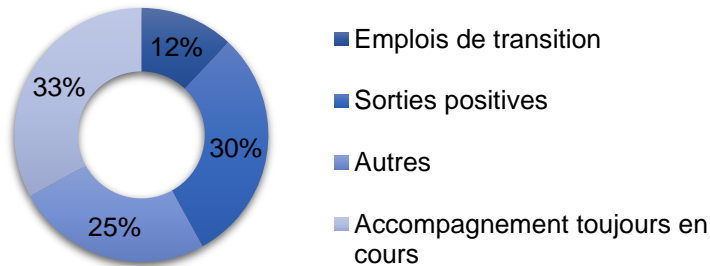
Démarches engagées durant l'action



Nombre d'heures de mises à disposition



Situation des personnes à la sortie de l'action



Au 30 novembre 2021, on compte 3 sorties vers l'emploi et 7 en mission AI

A noter

- 3 494 de mise à disposition pour les nouveaux entrants sur le dispositif, soit une moyenne de 166 h et 462 h de formation avec les compagnons du Devoir
- 61 % des bénéficiaires travailleurs sont des hommes.
- 96 % des bénéficiaires résident en milieu rural

La mobilité reste une problématique prégnante pour les salariés en insertion d'AAES tout comme les problèmes de santé rencontrés par certaines bénéficiaires du RSA qui ne peuvent augmenter le nombre d'heures de travail dans leur parcours en IAE.

Une formation « environnement espaces verts » a été mise en place avec les Compagnons du Devoir.

Fiche Action 2022

AAES

19 Rue de la Garenne, 61300 L'Aigle

Tel : 02 77 64 53 64

contact@aaes-normandie.fr

Professionnel

ASSOCIATION INTERMEDIAIRE
Accompagnement spécifique des bénéficiaires RSA

Objectif de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 h de mises à disposition,
- Mise en place d'un accompagnement spécifique afin de permettre une reprise d'activité professionnelle,
- Lever les freins à l'emploi,
- Travailler sur la valorisation des compétences professionnelles et des capacités acquises

Publics

15 bénéficiaires du RSA sur le territoire de L'Aigle.

Organisation/Déroulement

Les accompagnements sont prévus sur une durée de 6 mois renouvelable.

Phase de diagnostic : évaluation de la situation sociale et professionnelle.

Mise en place du parcours d'insertion :

- RDV réguliers (1fois/mois) avec la CIP pour travailler sur les freins, le projet professionnel et l'évaluation des compétences,
- Missions de travail en binôme avec le tuteur pour évaluer les savoir-être et savoir-faire,
- Missions de travail en lien avec les compétences et/ou le projet professionnel,
- Evaluation sur la montée en compétence du salarié et/ou déterminer les besoins en formations.

Après la phase de diagnostic, prise de contact avec le prescripteur pour la mise en place du parcours. Puis à mi-parcours du salarié, un entretien tripartite sera organisé et enfin un bilan sera établi à la sortie du bénéficiaire.

Moyens humains et matériels

- Une directrice, 2 CIP, 1 agent d'accueil, 1 agent technique.
- Locaux d'AAES, matériels informatiques, matériels nécessaires aux missions.

Partenaires associés au projet

Service Public de l'Emploi, CIAS des Pays de L'Aigle, les collectivités locales, Conseil Départemental, les entreprises, l'INFREP, l'IRFA, LUTILLE, ACI Développement

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation ;
- Nombre d'abandons ;
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action ;
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...) ;
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties ;
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA ;
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires ;
- État nominatif cosigné par le prestataire et les bénéficiaires
- Démarches engagées pendant l'action (recherche d'emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement santé).

Perspectives 2022

- Développer les suites de parcours des salariés d'ACI Développement et d'AAES Repair ;
- Communiquer auprès des partenaires des territoires sur les besoins en recrutement / emploi disponible ;
- Développer les PMSMP pour favoriser les sorties en emploi.

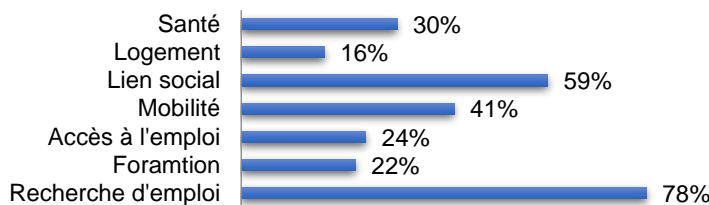
ETS est une association intermédiaire (AI). Le financement du Conseil départemental sur la délégation territoriale d'action sociale de Mortagne au Perche vise l'accompagnement socioprofessionnel de 15 bénéficiaires du RSA vers l'emploi durable ou la formation, en utilisant des mises en situations de travail, des ateliers et actions permettant de reprendre confiance en soi et de créer du lien.

Cet accompagnement est réalisé par une conseillère en insertion professionnelle. Elle travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels mais aussi les autres structures d'insertion du territoire pour des suites de parcours en IAE lorsque le retour vers l'emploi classique est encore précoce.

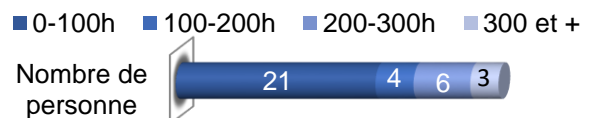
Indicateurs d'évaluation

37 personnes sont entrées sur l'action pour 15 prévus en 2021.
11 personnes ont abandonné soit un taux d'abandon de 30 %.

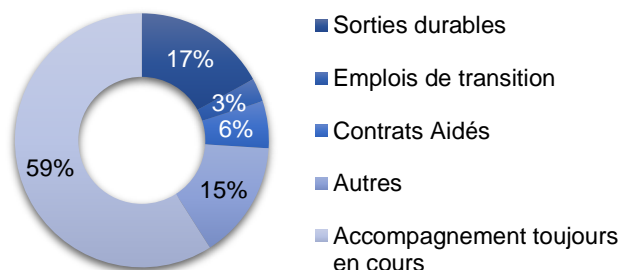
Démarches engagées durant l'action



Nombre d'heures de mises à disposition



Situation des personnes à la sortie de l'action



A noter

- 6 493 h de mise à disposition pour les nouveaux entrant sur le dispositif, soit une moyenne de 190 h.
- 54 % des bénéficiaires sont des femmes (même chiffre qu'en 2020)
- 62 % des bénéficiaires sont des personnes isolées ou chefs de famille monoparentale

L'activité d'ETS sur les réseaux sociaux, notamment facebook, a favorisé les recrutements, tout comme le travail partenarial avec ACI Développement, permettant une suite de parcours pour les salariés quittant le chantier d'insertion. ETS souhaite se développer sur le Sud-Perche en implantant une antenne sur la commune le jeudi après-midi.

Le marché passé entre les AI ornaises et le CD61 pour le remplacement de salarié absent a profité à ETS qui a été la plus sollicité des AI (avec 1 912 h de mise à disposition en 2021). Dans ce cadre, ETS a lancé une COEC agent de collectivités qui a pris fin le 1 er décembre 2021. Afin de faire monter en compétences les RSA posté sur les remplacements en collègue. Le CIAS de Mortagne au Perche facilite le travail des BRSA en donnant des bons d'essence, et est réactive, notamment durant les confinements.

Objectif de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 h de mises à disposition,
- Mise en place d'un accompagnement spécifique afin de permettre une reprise d'activité professionnelle,
- Lever les freins à l'emploi,
- Travailler sur la valorisation des compétences professionnelles et des capacités acquises

Publics

35 bénéficiaires du RSA sur le territoire du Perche Ornaïs et de Sées.

Organisation/Déroulement

Les accompagnements sont prévus sur une durée de 6 mois renouvelable.

Phase de diagnostic : évaluation de la situation sociale et professionnelle.

Mise en place du parcours d'insertion :

- RDV réguliers (1fois/mois) avec la CIP pour travailler sur les freins, le projet professionnel et l'évaluation des compétences,
- Missions de travail en binôme avec le tuteur pour évaluer les savoir-être et savoir-faire,
- Missions de travail en lien avec les compétences et/ou le projet professionnel,
- Evaluation sur la montée en compétence du salarié et/ou déterminer les besoins en formations.

Après la phase de diagnostic, prise de contact avec le prescripteur pour la mise en place du parcours. Puis à mi-parcours du salarié, un entretien tripartite sera organisé et enfin un bilan sera établi à la sortie du bénéficiaire.

Moyens humains et matériels

- Une directrice, 2 CIP, 2 animatrices de secteur.
- Locaux d'ETS, matériels informatiques, matériels nécessaire aux missions.

Partenaires associés au projet

Service Public de l'Emploi, CIAS de Mortagne au Perche, les collectivités locales, Conseil Départemental, les entreprises, l'INFREP, l'IRFA, LUTILLE, ACI Développement

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation ;
- Nombre d'abandons ;
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action ;
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...) ;
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties ;
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA ;
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires ;
- État nominatif cosigné par le prestataire et les bénéficiaires
- Démarches engagées pendant l'action (recherche d'emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement santé).

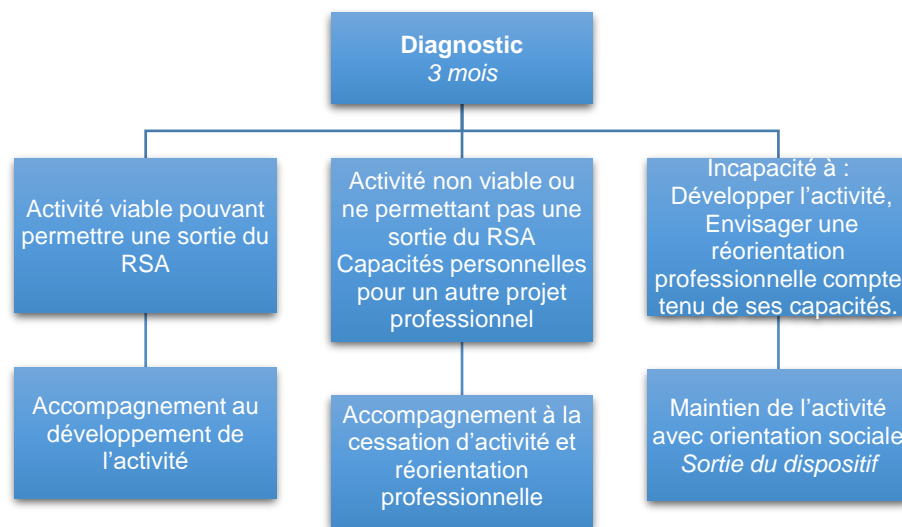
Perspectives 2022

- Développer le partenariat avec Pôle emploi ;
- Développer les suites de parcours des salariés d'ACI Développement ;
- Implanter une antenne sur la commune de Rémalard ;
- Favoriser les suites de parcours vers ETS Intérim.

Les SCRIBES, organisme de formation, ont accompagné de 2019 à 2021 les bénéficiaires du RSA qui n'arrivent pas ou plus à dégager un revenu suffisant de leur activité, proposant ainsi un accompagnement spécifique, non prévu par les dispositifs de droit commun.

L'action a pour objectif principal de permettre un suivi et un accompagnement au développement de l'activité pour les bénéficiaires du R.S.A. soumis aux droits et devoirs afin que ceux-ci puissent, dans un délai maximum de 33 mois, retrouver une autonomie financière et sortir du dispositif RSA.

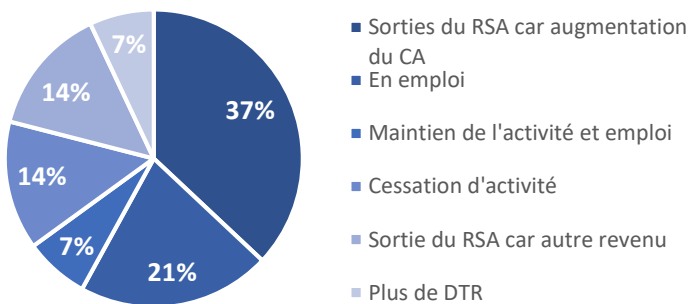
L'action a pour objectif secondaire de permettre une réorientation professionnelle lorsque l'activité indépendante n'est pas viable. L'accompagnement se déroulait de la manière suivante :



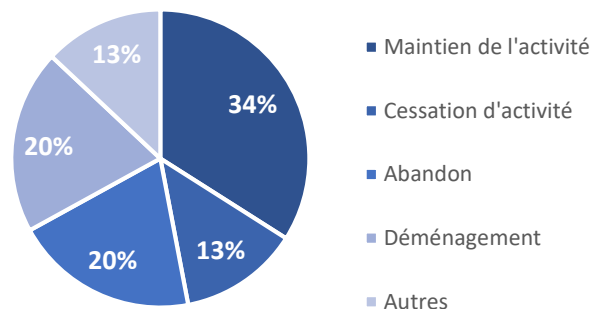
Indicateurs d'évaluation

51 travailleurs indépendants ont été accompagnés par les SCRIBES. 29 sont sorties de l'action, parmi eux :

48 % sont sorties du RSA :



52 % ont eu un maintien du RSA :



A noter

Les 51 entreprises avaient pour objet :

- Le bien être (réflexologie plantaire, naturopathe, massages traditionnels...),
- L'art et l'artisanat (céramiste, photographe, créateur de communication visuelle, peintre à l'huile, potier, forgeron...),
- La vente/la relation client (bar PMU, épicerie fine, vente ambulante, VDI, brocanteur...),
- Le bâtiment (maçon, peintre) et les espaces verts,
- L'hôtellerie restauration (traiteur),
- La relation animal (pension canine, pet-sitter...),
- La réparation/rénovation automobile (tôlier, carrossier, rénovation véhicule ancien...).

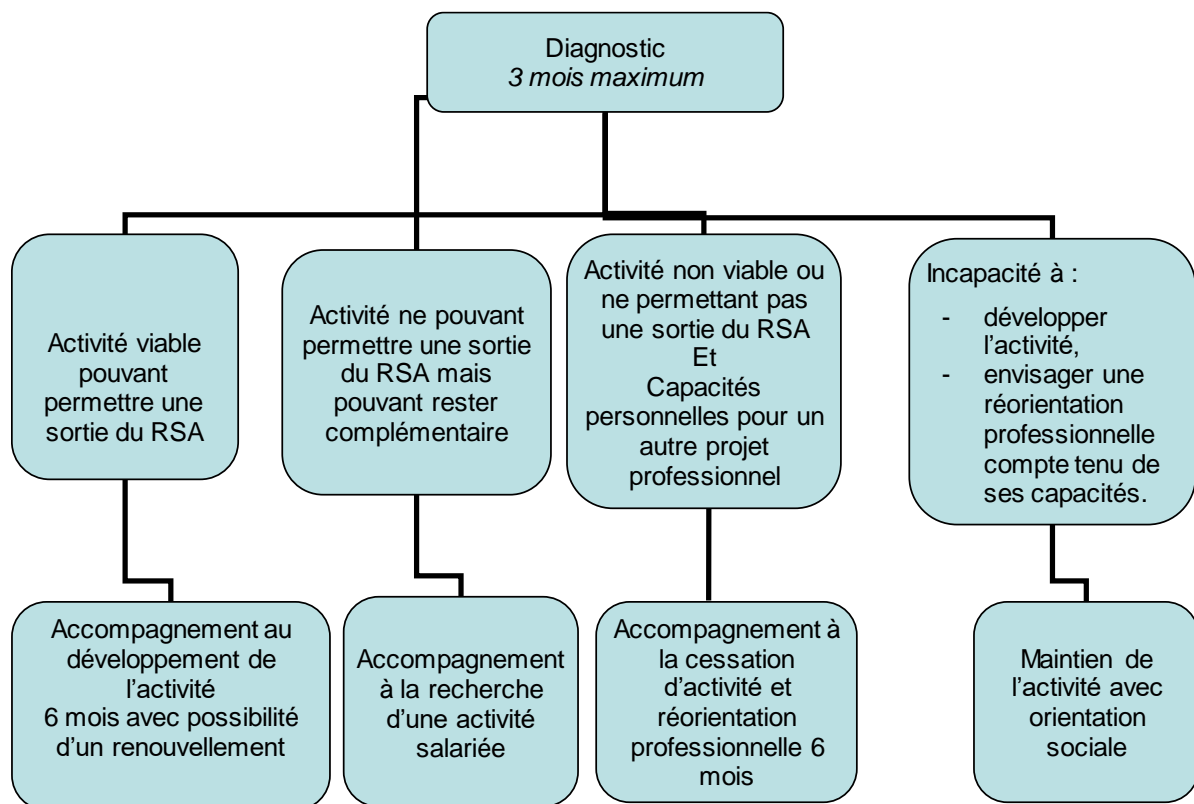
Objectif de l'action

- Permettre un suivi et un accompagnement au développement de l'activité pour les bénéficiaires du R.S.A. soumis aux droits et devoirs afin que ceux-ci puissent, retrouver une autonomie financière et sortir du dispositif RSA.
- Permettre une réorientation professionnelle lorsque l'activité indépendante n'est pas viable ou accompagner au maintien de l'activité tout en recherchant une activité complémentaire.

Publics

L'action concerne les travailleurs indépendants bénéficiaires du R.S.A. du département de l'Orne soumis aux droits et devoirs ayant créé leur activité, quel que soit le statut de l'activité (à l'exception des exploitants non-salariés agricoles pour lesquels une action spécifique existe).

Organisation/Déroulement



Moyens humains et matériels

- Une chargée d'accompagnement dédié ;
- Permanence sur les territoires de L'Aigle, Mortagne au Perche et Bellême

Partenaires associés au projet

Pôle Emploi, Missions locales, l'APEC, OPCO, ANCRE, Tinycoaching.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'accompagnement au développement de l'activité
- Nombre d'accompagnement à l'arrêt d'activité et préconisation d'une reconversion professionnelle vers un autre débouché professionnel

Perspectives 2022

Lancement du dispositif avec le nouvel organisme référent.

Dans le cadre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi, le Conseil départemental de l'Orne a lancé fin 2021 une nouvelle offre d'accompagnement à destination des allocataires du RSA. Cette offre répond à l'objectif d'aider les personnes à sortir du dispositif du RSA en proposant une insertion sociale et professionnelle durable. La plateforme Orne emploi a été réalisée pour répondre aux besoins des allocataires du RSA qui, accompagnés de Coachs Orne emploi, construisent leur CV, et postulent directement à des offres d'emploi près de chez eux.

Objectif de l'action

- Favoriser le retour durable à l'emploi des bénéficiaires du RSA ;
- Répondre aux attentes et besoins des entreprises locales

Publics

30 bénéficiaires du RSA en file active sur la DTAS de Mortagne au Perche

Organisation/Déroulement

Le coaching consiste en un accompagnement intensif, à raison d'un rendez-vous par semaine, soit en entretien individuel, soit en atelier collectif. Le coaching peut intervenir à tout moment du parcours d'insertion du bénéficiaire.

Le coaching est un accompagnement d'une durée de 6 mois (dont 2 mois en emploi), renouvelable une fois à titre dérogatoire.

Les missions du coach prévoient également la collecte et constitution d'un réseau d'entreprises afin d'alimenter la plateforme Orne emploi venant en appui des recruteurs pour répondre à leurs difficultés.

Moyens humains et matériels

- Un chef de projet – administrateur de la plateforme ; Quatre coachs Orne emploi ; Un hotliner ;
- Une plateforme numérique de mise en relation personnalisée entre offre et demande d'emploi et de bénévolat, basée sur des algorithmes de matching et la géolocalisation.

Partenaires associés au projet

DDETS-PP, Région, Pôle emploi, Mission Locale, Cap emploi, FACE Normandie, IRFA, ACI Développement, Atelier L'Aigle Insertion, AAES, ESSAIMAGE, CBE, ETS, les réseaux de l'insertion, UFCV, Aden Formation, MSA, CAF, OPCO, Chambres consulaires ; CIAS de L'Aigle, CIAS de Mortagne au Perche.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre entreprises/associations/institutions prospectées par an ;
- Nombre d'entreprises/associations/institutions nouvelles rencontrées par an ;
- Nombre d'entreprises/associations/institutions inscrites sur la plateforme par an ;
- Nombre de BRSA accompagnés dans l'année (en première intention) + les renouvellements ;
- Nombre de sorties positives (emploi hors IAE (CDD, CDI, Contrat aidé...)) à la sortie du dispositif et dans les 2 mois suivant la fin du dispositif ;
- Nombre de sorties du dispositif RSA au bout de 2 ans.

Perspectives 2022

Lancement du dispositif d'accompagnement intensif

II.5 Les actions en faveur de la mobilité

Structures	Action
ATELIER MOB	Location de deux-roues
CIAS de L'Aigle	Plateforme Mobilité
UFCV	Accompagnement au permis B

Nombre de solutions existent pour la mobilité en territoire urbain. En territoire rural, les réponses à apporter sont beaucoup plus complexes. En effet, par manque d'offre de transport collectif, les populations habitant dans ces territoires ruraux sont dépendantes des moyens de locomotion individuelle.

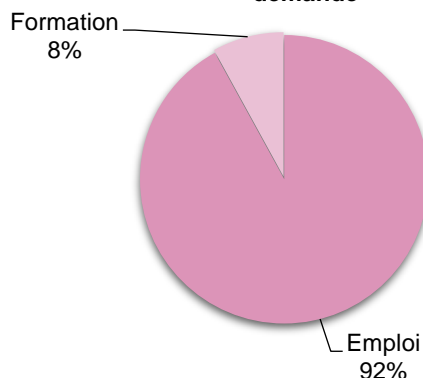
Ainsi, l'Atelier MOB intervient sur le territoire de Mortagne au Perche et du Theil pour proposer des solutions à cette problématique de mobilité des bénéficiaires. L'association possède un parc de scooter, de vélo et vélo à assistance électrique et fournit sur prescription un véhicule, gratuit les 31 premiers jours, facturé 2€/jour à partir du 32ème jour d'emprunt. En fonction des disponibilités des scooters et de la raison du déplacement, la gratuité peut être prolongée d'un mois. Si réparation il y a, l'Atelier MOB fait payer uniquement la pièce, à prix coûtant.

Les mécaniciens d'Atelier MOB interviennent à Mortagne au Perche le mardi matin et vendredi matin, au Theil le vendredi après-midi.

Indicateurs d'évaluation

12 bénéficiaires ont pu louer un deux-roues, soit un taux de participation de 75% (Convention annuelle : 16 bénéficiaires).

Objectifs des bénéficiaires lors de la demande



- 596 jours de location de cyclomoteurs pour 12 prêts soit une durée moyenne de 50 jours

- Atelier MOB est référencé dans le guide de la mobilité du Perche,

- Sur le territoire du Theil, travaille en lien avec les partenaires locaux notamment la CDC du Val d'Huisne.

A noter

33 % des bénéficiaires ont entre 36 et 45 ans, 50% entre 18 et 35 ans. 75 % des bénéficiaires des 2 roues sont des hommes.

Un bon partenariat avec la CdC des collines du Perche Normand est installé. Cette dernière met d'ailleurs à disposition de l'association un local pour la tenue de ses permanences (pour les départs, révisions et retours de prêt).

Les bénéficiaires du prêt de scooter sur Alençon et Mortagne viennent pour 48% de la Mission Locale, 16% de Pôle emploi, 12 % de la DTAS et 8 % des SIAE.

L'association s'équipe de son 1er scooter électrique (avec booster et marche arrière) et souhaite se doter d'un nouveau camion.

Fiche Action 2022	Atelier MOB 59 rue Saint Blaise 61000 Alençon Tél : 06.83.35.93.59 - Fax : 02.33.29.46.44 - atelier.mob@orange.fr
Mobilité	LOCATON DE DEUX ROUES

Objectif de l'action

- Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des bénéficiaires RSA en leur proposant un moyen de locomotion,
- Rendre la mobilité accessible aux bénéficiaires du RSA.

Publics

16 bénéficiaires du RSA sur le territoire du Perche Ornais.

Organisation/Déroulement

Atelier MOB couvre l'ensemble du Pays du Perche Ornais.

- **Présence** : 2 demi-journées par semaine dont l'une est honorée à Mortagne-au-Perche et l'autre au Theil/Huisne. Un salarié de l'Atelier MOB se rend sur place afin d'effectuer les mises à disposition ou les vérifications en cours de prêt nécessaires.
- **Le prêt** : être justifié par la reprise d'un emploi, l'entrée en formation ou en stage, des démarches de recherche d'emploi et d'insertion. Le recours à l'Atelier Mob se fait par l'intermédiaire d'un référent qui est garant de la demande de mise à disposition.
- **Tarif pour les scooters** : prêt gratuit 1 mois renouvelable 1 mois, participation financière de l'utilisateur de 2€/jour à partir du 61ème jour de prêt, caution de 75€, achat d'un bidon d'huile 9€, assurance, casque et antivols sont à la charge d'Atelier Mob.

Moyens humains et matériels

- Equipe : Un directeur, 2 mécaniciens
- Matériels : Assurance au tiers, casques, antivols, gilets fluorescents, scooters, vélos, véhicule utilitaire, matériel nécessaire à l'entretien et réparations.

Partenaires associés au projet

Mission Locale, Pôle emploi, services sociaux, CIAS, CAP Emploi, SIDTP, CDC collines du Perche Ornais, Organismes de formation, structures IAE, SPIP, Conseil Départemental.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA accueillis sur la plateforme et nature des réponses apportées ;
- Nombre de jours de prêts et types de prêts réalisés ;
- Nature et nombre d'actions et d'animations mises en œuvre et nombre de bénéficiaires du RSA concernés ;
- Nombre de demandes non satisfaites ;
- Actions mises en œuvre en faveur de la dynamique mobilité du partenariat local sur le territoire (Groupe mobilité, information auprès des partenaires, ...).

Perspectives 2022

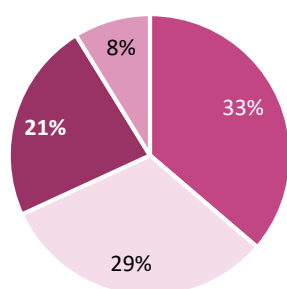
- Poursuivre le rapprochement des listes des bénéficiaires du RSA afin de repérer le public et répondre aux « demandes invisibles »
- Se rapprocher la Mission Locale l'Aigle/Mortagne au Perche qui a obtenu en 2020 la référence RSA
- Développer les ateliers de réparation au sein des communes où l'Atelier MOB intervient
- Développer l'accompagnement à l'entretien d'embauche et à la prise de poste

L'UFCV accompagne des bénéficiaires du RSA à l'obtention du permis B durant 6 mois, dont 14 séances d'apprentissage du code en collectif (en présentiel ou distanciel en fonction des mesures sanitaires) et 35 heures de conduite par bénéficiaire.

L'UFCV s'était engagé à accompagner 18 bénéficiaires de RSA sur l'action via 2 sessions : à Mortagne au Perche et L'Aigle.

Indicateurs d'évaluation

18 bénéficiaires se sont engagés à suivre cette action



■ 18 à 25ans ■ 26 à 35ans ■ 36 à 45ans ■ 46 à 55ans

Session de Mortagne au Perche, au 31/12/21 :

- Code obtenu : **11** (100 % des participants)
- Permis B obtenu : **7** (64 % de réussite)

Action toujours en cours en 2022 pour l'apprentissage de la conduite.

Session de L'Aigle, au 07/04/2022 :

Action en cours, l'apprentissage du code ayant terminé le 05/04/2022 :

- Code obtenu : **7** (64 % des participants)
- Permis B obtenu : **1** (8 % des participants)

A noter

Les femmes représentent 54 % du public engagé, contre 72 % en 2020. Parmi les 18 bénéficiaires, 83 % des participants ont un niveau 2 de formation ou moins (anciennement V), contre 68 % en 2020.

Les projets professionnels des stagiaires sont en maison de retraite et aide à domicile, en cuisine collective, en tant que technicien de maintenance informatique, en cinéma d'animation, vendeuse en boulangerie, restauration, intérim ou encore en industrie.

Fiche Action 2022	UFCV 1 rue Montcacune 61400 Mortagne au Perche Tél : 02.33.25.23.75 - Fax : 02.33.73.99.35 100% Fibre ZI n°1 secteur ouest 3 rue Jean Baptiste Réveillon 61300 L'Aigle
Mobilité	Accompagnement au Permis B

Objectif de l'action

- Favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation par l'obtention du permis B, en proposant un tarif social aux bénéficiaires du RSA et aux jeunes relevant du FAJD dont les difficultés d'apprentissage nécessitent une pédagogie adaptée.

Publics

18 bénéficiaires du RSA et 4 jeunes relevant du FAJD.

Organisation/Déroulement

Accompagnement au Permis B :

- Prescription des partenaires et présentation de l'action en réunion d'information collective
- Comité de sélection réunissant UFCV, CD61, les Assistantes sociale, conseillers Mission Locale et Pôle Emploi.
- Apprentissage du code : 91 heures en collectif (8 semaines) et 3 passages maximum
- Apprentissage de la conduite : 35 heures de conduite et 2 passages maximum
- Entretiens individuels
- Possibilité de participer aux ateliers « Gérer son stress pour optimiser son insertion socio-professionnelle »

Moyens humains et matériels

- Equipe : Une coordinatrice, une animatrice/formatrice, un moniteur auto-école
- Matériels : Salle équipé ; outils informatiques

Partenaires associés au projet

Mission Locale, Pôle emploi, Services d'Action Sociale du département, les CIAS, le Conseil Départemental de l'Orne.

Indicateurs d'évaluation

- Le nombre de prescriptions ;
- Le nombre de personnes ayant passé les tests ;
- Le nombre d'entretiens ;
- Le nombre d'entrées effectives ;
- Le nombre d'heures de code de la route suivies ;
- Le nombre d'heures de conduite suivies ;
- Le nombre de présentations au code de la route et au permis de conduire ;
- Le nombre d'obtentions de code de la route et de permis de conduire ;
- Les suites de parcours.

Perspectives 2022

- Développer la participation des bénéficiaires en ateliers collectifs ;
- Travailler en amont avec les prescripteurs sur les démarches administratives devant être effectuées par les bénéficiaires avant de s'investir dans cette action ;
- Proposer une nouvelle fiche de prescription permettant de motiver la prescription et de rendre compte des démarches d'insertion socio-professionnelle réalisée et restant à mettre en place pendant l'action et après l'obtention du Permis B.

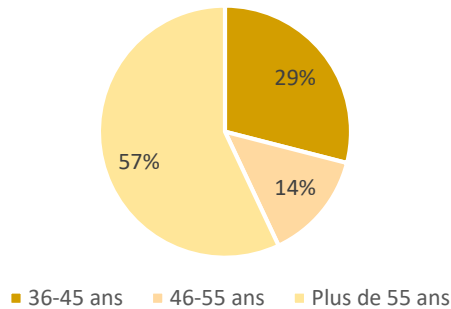
II.6 L'insertion sociale

Axe	Action	Structure
Insertion sociale	Socio-esthétique	CIAS de L'Aigle
	Rompre l'isolement	LUTILLE
	Sophrologie	UFCV

Le CIAS des Pays de L'Aigle propose des ateliers « Faire de son image un facteur de réussite » ayant pour objectif de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires en leur permettant de reprendre confiance en eux. Le CIAS s'était engagé à accompagner 4 bénéficiaires de RSA sur cette action. **3 personnes y ont participé** avec 4 personnes âgées des Archers (résidence autonomie du CIAS de L'Aigle).

Indicateurs d'évaluation

Répartition par tranche d'âge



Caractéristiques du public

- Public exclusivement féminin ;
- 33 % du public vient du Quartier Politique de la Ville de L'Aigle ;
- 66 % du public est catégorisé comme étant isolé.

Les thématiques travaillées pendant l'action :

- Autonomie
- Gestion du stress
- Gestion de budget
- Travail autour de l'hygiène
- Mieux-être / Image de soi

A noter

Dans un contexte de crise sanitaire qui engendre stress, angoisse, peur, déséquilibre d'un quotidien, etc. les ateliers socio-esthétiques ont d'autant plus permis aux participantes de trouver un moment de bien-être et d'apaisement.

Les ateliers qui ont eu lieu porté sur :

- Des connaissances théoriques sur les thèmes de la santé, et du budget (conseils budgétaires en liens avec les produits d'hygiène, de soin et de beauté) à partir des connaissances et des compétences des usagers.
- Des savoir-faire lors des ateliers pratiques.
- De l'insertion professionnelle : image de soi, posture à adopter, gestion du stress etc.

Les participantes ont pu mettre en avant le fait de mettre de côté le temps des séances le rôle de « maman » ou de « femme de ménage » pour celui de « femme ». Elles ont pu apprendre à se (re)connaître soi-même et à s'ouvrir aux autres. Le fait d'être en collectif et de rencontrer de nouvelle personne a été exprimé par les participantes ayant été impacté psychologiquement par les différents confinement et l'isolement qui en découlait.

Elles ont pu transmettre à leur entourage les connaissances et compétences développées durant l'action en reproduisant au domicile ce qu'elles ont appris à faire en atelier. Le CIAS a pu faire le lien avec les activités de droits commun proposées par le Pôle animation.

Objectif de l'action

- Favoriser l'insertion socioprofessionnelle et permettre aux bénéficiaires de reprendre confiance en eux, en travaillant autour d'ateliers sur le thème de la revalorisation de soi.

Publics

Cette action devra concerner **4 bénéficiaires** du RSA, sur le Pays de L'Aigle, soumis à l'obligation d'insertion sociale et professionnelle et être valorisée dans le cadre du CER et/ou PPAE.

Organisation/Déroulement**Contenu :**

- Cycle de 11 ateliers
- Un atelier par semaine
- Durée de chaque atelier : 2h30
- Signature d'une charte d'engagement préalable

Ateliers :

Certains ateliers sont choisis par les participants parmi :

- Soins des mains et des ongles ; Soins du visage ; Soins des pieds,
- Sortie conseil au sein d'hypermarché (conseil sur le choix des produits de beauté et d'hygiène en lien avec un faible budget),
- Conseil sur les coupes de cheveux (attention, aucune coupe ne sera réalisée),
- Colorimétrie (harmonisation des couleurs, exercice sur le regard de l'autre, etc.),
- Sortie au sein d'un magasin de vêtements (conseil sur le style vestimentaire en lien avec un faible budget),
- Techniques de maquillage,
- Techniques de rasage pour les hommes,
- Techniques de massages esthétiques (apprendre à se détendre soi-même, à diminuer son stress, etc.).

Certaines séances sont imposées :

- Travail sur l'hygiène corporelle tout au long de chaque séance,
- Mises en situation et jeux de rôles concernant la gestion du stress (simulations d'entretiens, de rendez-vous professionnels etc.).

Moyens humains et matériels

- Moyens humains : Un animateur ; Intervention de professionnels extérieurs : socio-esthéticienne, intervenant office du tourisme, IRSA ; Une CESF
- Matériels : Local du Pôle Animation ; Matériel de base pour les ateliers ; Mini bus du pôle animation sociale

Partenaires associés au projet

Service Public de l'Emploi, services sociaux, Conseil Départemental de l'Orne

Indicateurs d'évaluation

- Le nombre de bénéficiaires de l'action ;
- La typologie des publics accueillis ;
- Les thématiques travaillées ;
- Les résultats obtenus et les suites de parcours.

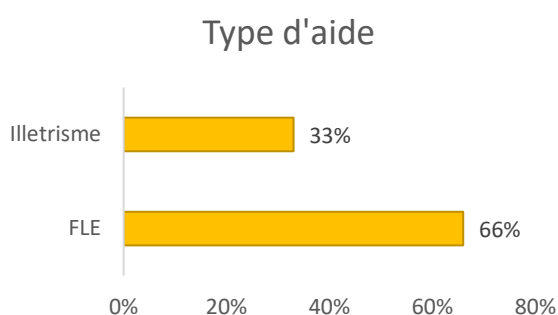
Perspectives 2022

- Poursuivre les échanges avec les partenaires en cas d'absences d'un participant
- Développer la présence du public masculin
- Proposer d'autres actions collectives avec des thèmes différents : Petit bricolage ; Cuisine...

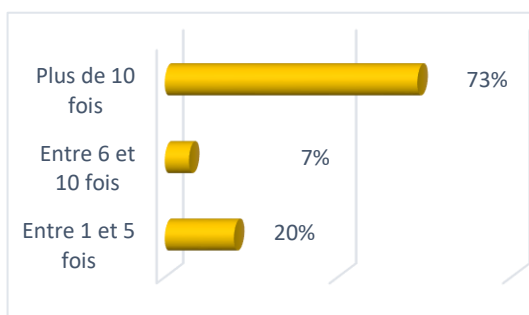
LUTILLE est une association qui a pour objectif de lutter contre l'illettrisme tel que défini par l'UNESCO. Elle travaille à la prévention auprès des jeunes scolarisés et apporte son concours auprès des adultes en situation d'illettrisme. Les bénévoles de l'association accompagnent les personnes ne pouvant accomplir, de manière autonome, les actes de la vie courante qui nécessitent des savoirs de bases (lire, écrire, compter). En accompagnant les bénéficiaires du RSA, l'association permet à ces derniers d'acquérir ou de perfectionner leurs acquis scolaires afin de favoriser leur insertion socio-professionnelle. Les bénévoles accompagnent les personnes vers l'autonomie concernant les démarches administratives (CAF, Titre de séjour...) et les actes de la vie courante (courrier, achats en supermarché...). LUTILLE s'était engagé à accompagner **14 bénéficiaires de RSA** sur cette action. **15 personnes y ont participé** (aucun abandon).

Indicateurs d'évaluation

Accompagnements proposés



Fréquence des présences

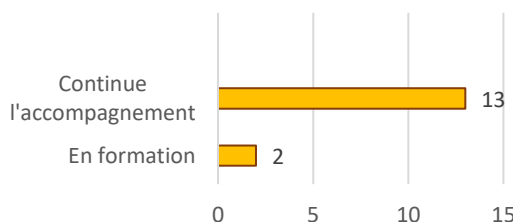


Les 15 bénéficiaires ont travaillé sur les thématiques suivantes :

- Vie et tâches quotidiennes
- Autonomie
- Alimentation
- Connaissance de l'environnement local
- Démarches vers l'emploi, la formation

Résultats obtenus à la sortie de l'action

Suite de parcours



A noter

- 53% des bénéficiaires résident dans le Quartier Politique de la Ville, sensiblement égal à 2020 ;
- 33 % des participants sont « victimes » d'analphabétisme/illettrisme et 66 % sont inscrit en FLE ;
- 40 % des bénéficiaires sont des personnes isolées, 53 % sont en couple avec enfant(s) ;
- 73 % des bénéficiaires de cet accompagnement sont des femmes (contre 63 % en 2020).

LUTILLE intervient beaucoup sur le secteur de L'Aigle, moins comparativement sur Mortagne au Perche depuis le second confinement (constat partagé par l'INFREP lors du bilan PDI 2021). L'enjeu pour l'association est donc de favoriser les orientations sur ce secteur, notamment en se rapprochant d'acteurs locaux comme la banque alimentaire, le Secours Populaire 61, les restos du cœur et l'épicerie solidaire du secours catholique

En septembre 2022 est prévu la mise en place d'un diagnostic à l'entrée de LUTILLE pour connaître le niveau des apprenants. A la vue des demandes et des besoins sur L'Aigle, seront mis en place des inscriptions, avec une évaluation réalisée par Mme FOSSARD, secrétaire de l'association. LUTILLE souhaite également développer une antenne à Saint Hilaire sur Risle.

Fiche Action
2022

LUTILLE

48 rue des Quinze Fusillés – 61400 Mortagne au Perche
02 33 73 98 63 - lutille@wanadoo.fr

Insertion
Sociale

Rompre l'isolement

Objectif de l'action

- Valoriser l'apprenant face aux difficultés d'écriture et de lecture et lui redonner de l'assurance dans la vie de tous les jours.
- Développer et perfectionner les acquis de l'apprenant, afin de l'aider dans l'élaboration d'un projet de travail, permettant une insertion sociale positive nécessaire à l'obtention d'un emploi.

Publics

Cette action devra concerner **14 bénéficiaires du RSA**, sur le territoire de la Commission RSA de Mortagne au Perche, soumis à l'obligation d'insertion sociale et professionnelle et être valorisée dans le cadre du CER et/ou PPAE.

Organisation/Déroulement

Contenu :

Orientation des bénéficiaires du RSA par les services sociaux et acteurs de l'insertion du territoire. Recueil des éléments de la situation de la personne pour un premier diagnostic. Bilan des connaissances de la personne pour identifier les besoins et le type d'aide (FLE, illettrisme...). Les bénévoles mettent tout en œuvre afin que la personne puisse atteindre les objectifs fixés, dans un cadre bienveillant et convivial. Les horaires des cours sont établis d'un commun accord entre l'apprenant et le bénévole. Le lieu où sont donnés les cours se trouve en terrain « neutre » (une mairie, une maison de la culture ou tout autre salle mise à notre disposition dans la commune de l'apprenant).

Ateliers :

L'accompagnement se fait sous forme d'atelier, en individuel ou en groupe. Les bénévoles peuvent suivre des stages de formation traitant des différentes difficultés rencontrées. Lutille met à sa disposition différents outils tels que manuels pédagogiques, ordinateur portable et CDROM adaptés au niveau des apprenants. Le but des ateliers est de favoriser :

- L'intégration dans la société française (pour les personnes d'origine étrangère)
- L'accès à l'emploi
- La Culture personnelle

Moyens humains et matériels

- Moyens humains : Une employée administrative ; 60 bénévoles.
- Matériels : Locaux mis à disposition par les communes

Partenaires associés au projet

Service Public de l'Emploi, CIAS des Pays de L'Aigle et de Mortagne, les collectivités locales, Conseil Départemental, l'INFREP, ACI Développement.

Indicateurs d'évaluation

- Le nombre de bénéficiaires de l'action ;
- La typologie des publics accueillis ;
- Les thématiques travaillées ;
- Les résultats obtenus et les suites de parcours.

Perspectives 2022

- Développer le partenariat avec l'INFREP
- Faire un bilan des connaissances à l'entrée de l'action afin d'agir sur les lacunes des personnes
- Se rapprocher des acteurs locaux de l'insertion pour l'antenne de Mortagne au Perche.

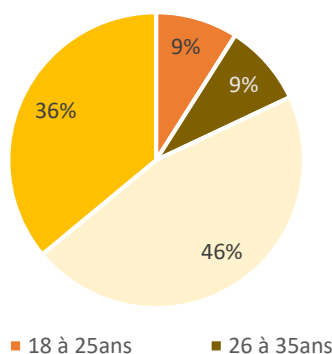
Accéder à un dispositif d'insertion socio professionnelle, à un Atelier Chantier Insertion, à un emploi, à une formation est souvent une expérience génératrice de stress. En effet, de sa réussite découlent de nombreuses améliorations du quotidien et l'entretien préalable à une intégration (examen, concours, entretien de sélection, demande de stage ou de recrutement) engendre une pression.

L'UFCV propose donc d'accompagner 12 bénéficiaires du RSA sur des ateliers de sophrologie dans le but d'apprendre à anticiper et à maîtriser son stress via 5 séances collectives et une séance individuelle.

L'action s'est déroulée pour cette première année à Mortagne au Perche.

Indicateurs d'évaluation

Répartition des bénéficiaires par âge

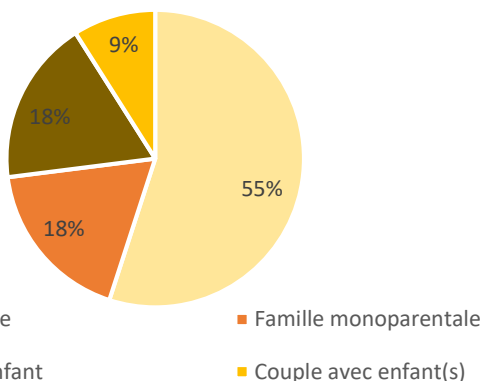


Fréquences des présences

Les 11 participants ont pu obtenir une séance individuelle avec la sophrologue.

54 % des participants mettre en avant l'impact que les séances ont sur l'amélioration du cadre de vie.

A la suite de ces ateliers, 36 % des participants ont engagés des démarches liées à la mobilité ou à l'emploi.



A noter

L'intervenante fait remarquer la participation assidue des stagiaires, tous ayant bénéficié d'une séance individuelle. Seules 2 personnes ont participé à uniquement 2 modules sur 5, l'une étant en mission de travail avec ETS. Les stagiaires se sont vraiment investis dans cette formation, conscients que certaines attitudes les freinent dans leur vie. Parmi les 11 participants, 2 étaient également sur l'action Permis B de Mortagne au Perche.

L'espace ressources a bien fonctionné, plusieurs stagiaires ayant emprunté des livres et revus. Plusieurs participants ont déclaré s'entraîner chez eux.

L'action sera mise en place à L'Aigle ou à Bellême en fonction des besoins des publics.

Fiche Action 2021	UFCV 1 rue Montcacune 61400 Mortagne au Perche Tél : 02.33.25.23.75 - Fax : 02.33.73.99.35 100% Fibre ZI n°1 secteur ouest 3 rue Jean Baptiste Réveillon 61300 L'Aigle
Insertion Sociale	RÉUSSIR SON INSERTION

Objectif de l'action

- Permettre à chaque participant d'utiliser des techniques de concentration, de gestion de stress dans une situation où il y a un enjeu important pour soi.
- Mobiliser sa motivation pour s'encourager et atteindre son objectif.
- Renforcer une meilleure estime de soi, de tous ses potentiels qui pourront être utilisés dans d'autres situations personnelles et professionnelles.

Publics

Cette action devra concerner **12** bénéficiaires du RSA, sur le Pays de L'Aigle et du Perche, soumis à l'obligation d'insertion sociale et professionnelle et être valorisée dans le cadre du CER et/ou PPAE.

Organisation/Déroulement

Accéder à un dispositif d'insertion socio professionnelle (primo professionnelle, Réussir...), à un atelier chantier insertion, à un emploi, à une formation est souvent une expérience génératrice de stress.

En effet, de sa réussite découlent de nombreuses améliorations du quotidien.

Il est donc tout à fait normal d'être en situation de stress lors d'un examen, d'un concours, d'un entretien de sélection, de demande de stage ou de recrutement.

Il s'agit d'une réaction nécessaire qui permet de se mettre en état de vigilance afin d'affronter la situation. Mais comme dans toute chose, il est nécessaire qu'un équilibre soit trouvé :

- L'absence de stress conduira à la nonchalance et à un manque d'attention.
- L'excès de stress sera incapacitant, bloquant le mental et le physique.

Ces deux comportements peuvent conduire à la faute et à une réaction inadaptée.

Cette mise en situation est d'autant plus anxiogène et vécue difficilement pour les personnes que nous accompagnons notamment par le manque de confiance et d'estime de soi.

De par l'expérience de l'IFCV dans le domaine de l'insertion sur le bassin de Mortagne - L'Aigle, la structure a pu constater que l'excès de stress était l'une des principales sources d'échec aux différents types d'entretiens, examens et concours.

Moyens humains et matériels

- Moyens humains : Un animateur/formateur ; un sophrologue
- Matériels : Salle équipé ; Tapis de sol

Partenaires associés au projet

Les acteurs de l'insertion socio-professionnelle et de la formation :

Mission locale L'Aigle – Mortagne ; CIAS Mortagne-au-Perche ; Pôle emploi - Cap Emploi ; Irfa, Infrep, Via Formation, Greta, Isf.

Les partenaires de l'insertion par l'activité économique :

ACI Développement, AAES, ETS.

Indicateurs d'évaluation

- Le nombre de bénéficiaires de l'action ;
- La typologie des publics accueillis ;
- Les thématiques travaillées ;
- Les résultats obtenus et les suites de parcours.

Perspectives 2022

- Mise en place de l'action sur L'Aigle ou Bellême

REFERENT SOCIAL RSA

Dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, le Département de l'Orne conventionne avec les CCAS et CIAS pour accompagner les allocataires du RSA ou conjoints et élaborer leur contrat d'engagement réciproque. Une convention « référent RSA » était effective sur le territoire de commission RSA de Mortagne au Perche en 2021 avec la DTAS de Mortagne au Perche, le CIAS de L'AIGLE et la Mission Locale L'Aigle-Mortagne au Perche pour les BRSA de moins de 25 ans.

Dans le cadre de ces conventions, chaque structure conventionnée nomme un ou plusieurs référents.

Le référent RSA est l'interlocuteur privilégié du bénéficiaire, il est garant de son parcours d'insertion en lien avec les partenaires. Pour ce faire, ses missions sont déclinées ainsi :

- Evaluer la situation globale du bénéficiaire,
- Définir avec le bénéficiaire son projet d'insertion,
- Formaliser les étapes de sa mise en œuvre,
- Identifier les moyens et mobiliser les partenaires,
- Elaborer le contrat d'engagement réciproque avec le bénéficiaire,
- Accompagner le bénéficiaire dans la réalisation du contrat d'engagement réciproque validé,
- Coordonner la mise en œuvre des différents aspects du contrat d'engagement réciproque,
- Développer des relais actifs avec les partenaires du dispositif,
- Veiller au respect des échéances des contrats successifs,
- Effectuer les renouvellements de contrats d'insertion sur la base du bilan du précédent contrat, de la situation au moment du renouvellement et des objectifs et moyens du contrat à venir,
- Alerter sur l'existence d'entraves à l'exécution du contrat d'engagement réciproque,
- Participer aux entretiens de suivis des bénéficiaires du RSA à l'entrée sur une action du programme local d'insertion, à mi-parcours et en fin d'action.

Par ailleurs, les structures référentes RSA conventionnées participent :

- A la mise en œuvre des objectifs stratégiques du programme départemental d'insertion et aux instances du programme local d'insertion et de cohésion sociale,
- Aux commissions RSA.

II.7 Les actions collectives

Axe	Action	Structure
Action collective	« Je vis dans le Perche »	DTAS, antenne Bellême
	Réseau Relai Réfugiés	DTAS, antenne L'Aigle

« Le PERCHE s'était endormi, il se réveille à nouveau ».

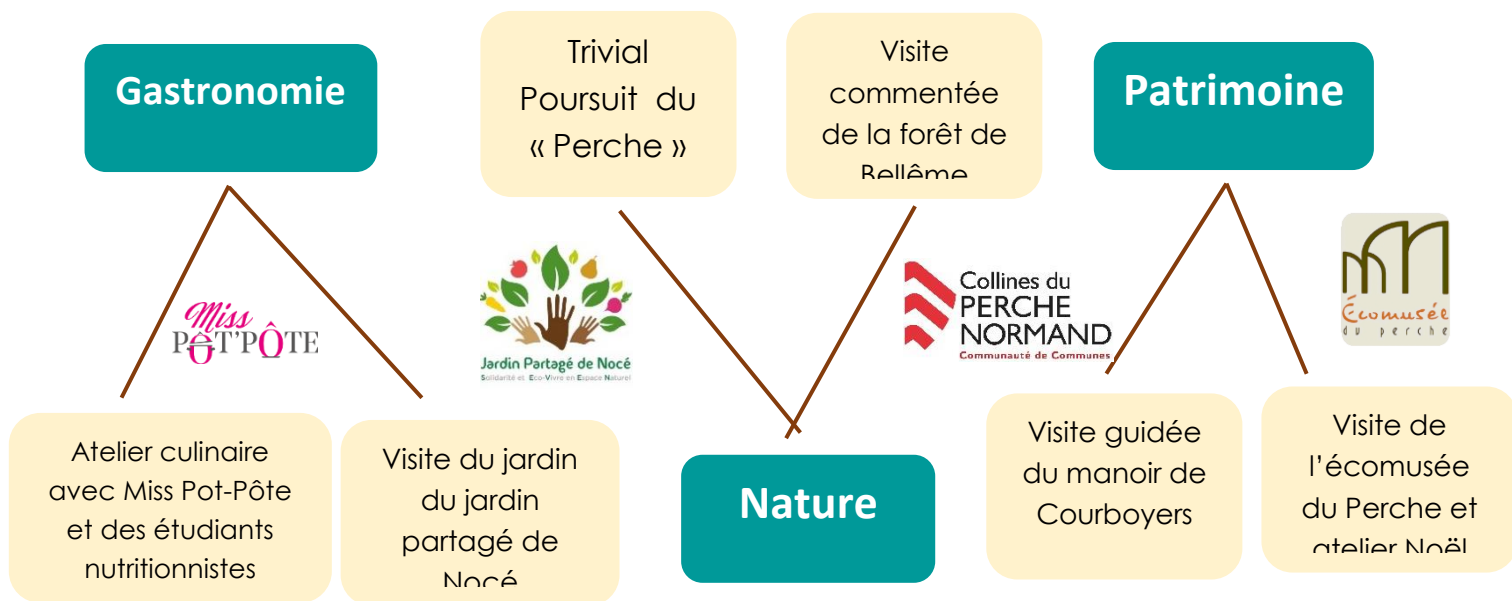
Le confinement a favorisé l'isolement des plus précaires. Cet isolement a pu accentuer chez certains le stress, leurs maux et le sentiment d'être « malade ». Il est parfois difficile pour eux de dépasser leurs problématiques de santé. On retrouve aussi chez certaines personnes des difficultés à se projeter, à s'ouvrir vers l'extérieur. Elles ne s'autorisent pas à aller dans certains lieux culturels ou pratiquer des activités de loisirs. Pour autant, elles ont connaissances des ressources du territoire.

Le « déconfinement » a donc été un prétexte pour créer une nouvelle dynamique et favoriser le retour des personnes vers l'extérieur (vers les structures, les événements locaux et vers les autres). Pour ce faire et afin de se (ré)approprier le territoire de vie à identité forte (le Perche), une partie des assistantes sociale de Bellême ont créé plusieurs séances sur le thème de la gastronomie, du patrimoine et de la nature.

Objectifs :

Créer un processus dynamique vers l'insertion sociale à l'appui des ressources locales du territoire du Perche : lieux culturels, naturels, patrimoniaux, dispositifs sociaux, aides à la mobilité

- ✓ Rompre l'isolement
- ✓ Promouvoir le territoire
- ✓ Valoriser les compétences et appétences de participants
- ✓ Dynamiser les participants autour de projets communs



Une dizaine de personnes s'est réunie sur les 9 séances proposées, allant de la séance d'accueil et de présentation le 16 septembre 2021 à la séance bilan le 24 mars 2022. Un temps improvisé de découverte des illuminations de Noël de Bellême a été programmé. La participation a été constante malgré les aléas de la COVID-19 qui ont fait que certaines séances ont dû être reprogrammées. Les ateliers autour de la gastronomie « du jardin à l'assiette » ont été appréciés, certains participants s'étant engagés dans le jardin partagé de Nocé.

Fiche Action
2021

Action collective

« Réseau Relai Réfugiés – 3R »
Antenne de L'Aigle

Action collective

Depuis l'implantation du CADA à l'Aigle géré par YSOS en 2019, la DTAS reçoit des orientations d'un public « spécifique » : des personnes « réfugiés » ou ayant la protection subsidiaire. Ces personnes sont accompagnées au titre du RSA, ce qui implique une adaptation des pratiques professionnelles pour les assistantes sociales qui n'ont pas forcément été préparées/formées à accompagner cette population.

La barrière de la langue et les problématiques spécifiques de cette population (accès aux droits et lourdeurs administratives, accompagnement au budget, problème de santé (physique et psychologique)...) amènent les assistantes sociales à se tourner vers de nouveaux partenaires qui ne sont pas toujours identifiés, ce qui ne favorise pas un accompagnement efficient vers l'autonomie et le droit commun. On constate également un manque d'informations sur l'interculturalité dans les pratiques professionnelles et de relais au local, d'interconnaissances entre toutes les parties prenantes de l'intégration et de l'insertion de cette population sur le territoire.

Le **Réseau Relai Réfugiés** a pour but de développer et formaliser un réseau d'acteurs gravitant autour de l'accompagnement et l'insertion du public « réfugiés » ou ayant la protection subsidiaire pour plus d'efficacité.

Les membres du réseau :



Les objectifs opérationnels :

Créer un noyau de partenaires ;
Monter en connaissances sur le public concerné ;
Favoriser l'interconnaissance partenariale.

Les thématiques abordées en 2021

- ✓ Droits des étrangers : Comment entrer et demeurer légalement sur le territoire français ? - **CIDFF**
- ✓ Les spécificités du RSA – **Conseil Départemental de l'Orne**
- ✓ La demande d'asile – **YSOS**
- ✓ L'apprentissage de la langue française – **Lutille et l'INFREP**
- ✓ Gestion des droits aux prestations en faveur des bénéficiaires de la protection internationale – **CAF**

En 2022, l'assistante sociale et l'infirmière de la PASS, la CIMADE et le CMP interviendront pour présenter leurs actions. La création d'un **annuaire numérique et papier** sera faite à la fin des regroupements répertoriant les différents dispositifs utiles en matière d'aide /accompagnement des personnes étrangères. Une **action collective à destination du public** reste à mettre en place. Elle aurait pour but d'accompagner le public réfugiés à identifier et géolocaliser chaque partenaire afin de les mobiliser/solliciter au bon moment.

II.8 Les actions Départementales

Axe	Action	Structure
Action Départementale	Marché adapté de remplacement des agents des collèges et lors d'évènements du Conseil départementale	Associations Intermédiaires de l'Orne
	Plateformes des métiers de l'autonomie des personnes âgées et handicapées	MCE-M3S
	Mon Qu@rtier, ma Solution	L'ETAPE

Le bureau « Gestion Administrative et Politiques Éducatives » (GAPE) du Conseil départemental de l'Orne gère le remplacement des agents absents dans les collèges du territoire. Cependant, il rencontre des difficultés à pallier l'absence des agents, le centre de gestion n'ayant pas ce type de profil (agent d'entretien, de restauration) dans son vivier. De plus, la pandémie liée à la COVID-19 a accentué ce phénomène, le bureau GAPE voyant augmenter le nombre d'arrêt.

Afin de pallier ces difficultés, le Conseil départemental a lancé un marché adapté en 2021, pour 3 ans. Les Associations Intermédiaires (AI) de l'Orne, par le biais d'E.T.S. (Mortagne au Perche) ont été retenues afin de mettre à disposition des salariés en insertion permettant de répondre à des besoins ponctuels de la collectivité dans les cas où cette dernière ne trouve pas de personnels compétents disponibles pour répondre à son besoin de remplacement des agents d'entretien, de restauration et de maintenance des 31 collèges. Dans le cadre de ce marché, le Conseil départemental fait également appel aux AI lorsqu'il organise des réceptions, pour le service.

Indicateurs d'évaluation

74

C'est le nombre de personnes ayant travaillé par le biais du marché, dont 35 bénéficiaires du RSA.

61

dans les collèges



dont 26 bénéficiaires du RSA

13

Pour des réceptions



dont 9 bénéficiaires du RSA

4 525 heures de mise à disposition

4 111 heures dans 22 collèges | 414 heures pour des réceptions

Profil des salariés en insertion



57 femmes (77 %), dont 29 vivent seules avec enfant(s) ;

46% ont entre 26 et 45 ans, 42% entre 46 et 55 ans ;

88 % des salariés ont un niveau d'étude 5 ou infra ;

40 % n'ont aucun moyen de locomotion ;

Les demandeurs d'emploi de longue durée représentent 43 % des salariés mis à disposition.

Résultats

32 personnes ont eu une sortie positive de l'AI en retrouvant un emploi (dont 15 bénéficiaires du RSA) :



9 CDI (dont 6 BRSA)



11 CDD + 6 mois (dont 4 BRSA)



10 CDD – 6 mois (dont 4

BRSA)



1 PEC BRSA

1 entrée en formation qualifiante



Fiche action
2022

Projet départemental

Plateforme des métiers de l'autonomie des personnes âgées et handicapées

Action
départementale

MCE-M3S

17 rue Guy Velay, Athis de l'Orne, 61430 Athis Val de Rouvre
cm.mcem3s@outlook.fr

Dans le cadre de la politique nationale visant à promouvoir l'attractivité de l'emploi dans le secteur de l'autonomie (personnes âgées et personnes en situation de handicap), la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a lancé un appel à projet en vue de la mise en place de plateforme d'accompagnement vers ces métiers.

Pour répondre à cet appel à projet, le Département a lancé une consultation, en lien avec tous les partenaires de l'emploi, du secteur social et médico-social, pour convenir d'une réponse commune susceptible de répondre aux problématiques d'embauche rencontrées par les acteurs locaux en termes d'emplois non pourvus.



Dans ce cadre, l'association MCE-M3S a été retenue pour être le « porteur » d'une réponse commune départementale à cet appel à projet. En effet, MCE-M3S est une association fondée en 2015. Elle regroupe 19 membres constitués par des EHPAD, des Services d'aide à Domicile et des structures d'insertion par l'activité économique, soit 1500 salariés du secteur social et médico-social.

Le Conseil départemental de l'Orne a donc impulsé une dynamique locale autour d'un projet collectif en accompagnant MCE-M3S dans toutes les étapes de réflexion, d'élaboration et de consolidation d'une réponse collective à cet appel à projet.

Ce projet, lauréat et agréé par la CNSA parmi une centaine de dossier en France Métropolitaine, consiste en la mise en place d'une plateforme d'accompagnement vers les métiers de l'autonomie afin de faciliter le recrutement et la fidélisation autour de ces métiers. A ce titre, elle vise à créer une synergie commune autour d'une coordination locale favorisant la mutualisation des moyens et s'appuyant sur une nouvelle méthode de coordination des acteurs autour du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi.

Les actions

Communication (ambassadeurs métiers, salon des métiers...)



Sensibilisation des employeurs, des professionnels de l'insertion et du Service Public de l'Emploi ;

Recrutement (Job dating, immersion, animation du GCSMS, méthode Vita Air) ;



Accompagnement des professionnels du médico-social (Qualité de Vie au Travail) ;

Accompagnements des publics (Coach « Autonomie » qui est l'interface du secteur médico-social pour les publics et les professionnels souhaitant s'orienter ou se reconvertir dans le secteur de l'autonomie. Aide à l'articulation des différents dispositifs mobilisables pour un retour à l'emploi dans le secteur (Région, SPE, Assistantes Sociales, OPCO...).



936 607€

c'est coût global du projet sur **3 ans**, cofinancé par :
la DDETS-PP
le Département
COORACE
et NEXEM.

La plateforme métiers se développera en 3 phases :



Début 2022 : Mise en place des actions sur le Bocage et Argentan (correspondant au MAiA du Bocage ornaïs et au Nord MAiA centre). Objectifs 30 structures adhérentes

Milieu 2022 : Développement sur Alençon. Objectifs 60 structures adhérentes

Début 2023 : Développement sur tout le département correspondant au 3 MAiA ornaïs Objectifs 90 structures adhérentes.

Fiche Action 2022**Projet départementaux****Action
départementale**

Plateforme CNS plateformes des métiers de l'autonomie des personnes âgées et handicapées – MCE-M3S

MCE-M3S

17 rue Guy Velay, Athis de l'Orne, 61430 Athis Val de Rouvre

cm.mcem3s@outlook.fr

Objectif de l'action

- Favoriser l'emploi de toutes personnes sans activité, dont les bénéficiaires du RSA, dans les secteurs du social et médico-social ;
- Promouvoir les métiers en tension du social et médico-social.

Publics

En priorité, les bénéficiaires RSA ornaïens soumis à droits et devoirs dont l'engagement sera valorisé dans le cadre d'un CER et/ou dans le parcours personnalisé d'aide à l'emploi (PPAE).

Organisation/Déroulement

Comme prévu dans la réponse à l'appel à projet de la CNSA, le partenaire s'engage à développer des actions :

- De communication auprès du grand public, notamment des bénéficiaires du RSA ;
- De sensibilisation auprès des professionnels de l'emploi et de l'insertion accompagnant des bénéficiaires du RSA ;
- De recrutement (job dating, PMSMP, forum...);
- D'accompagnement vers et dans l'emploi du public cible, notamment des bénéficiaires du RSA ;
- De fidélisation et d'accompagnement à la mobilité professionnelle des salariés du secteur de l'autonomie ;
- De diagnostic des besoins en emploi et en compétences.

Moyens humains et matériels

- Moyens humains : 1 chef de projet ; 2 chargés de territoire ; 3 Coach « autonomie »
- Moyens matériels : Salles équipées ; Matériel informatique et fournitures

Partenaires associés au projet

DDETS-PP, Région, Service Public de l'Emploi, ESMS ornaïens, COORACE, NEXEM, DYNAMIA.

Indicateurs d'évaluation

- Le nombre de personnes participantes aux actions dont les bénéficiaires du RSA ;
- La typologie des publics accueillis ;
- Les types d'actions mis en place
- Les thématiques travaillées ;
- Les résultats obtenus et les suites de parcours.

Dans le cadre de l'accompagnement des « coach autonomie », le partenaire communique au Département les éléments suivants :

- Taux de participation ;
- Nombre d'abandons ;
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations, ...)
- Nombre de sorties pour l'emploi ou la formation :
 - ⊖ Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois) ;
 - ⊖ Emploi de transition (intérim, CDD de moins de 6 mois) ;
 - ⊖ Entrées en formation pré-qualifiante et qualifiante ;
 - ⊖ Autres sorties vers une insertion professionnelle : création d'activité, CESU, ... ;
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA ;
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires ;
- Démarches engagées pendant l'accompagnement (recherche emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement, santé).

Perspectives 2022

- Développer les actions sur le territoire de Flers, Argentan et Alençon

2021

Projet départemental

Mon Qu@rtier, ma solution – L'Étape

Action
départementale

18 rue Henri Laforest 61 100 FLERS
Tél : 02.33.64.47.89 - Mail : letape-vire@letape-emploi.fr

Dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) visant à promouvoir des démarches expérimentales « 100% inclusion », la Caisse des Dépôts a lancé un appel à projets « 100% inclusion, la fabrique de la remobilisation » à destination des résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en vue de la mise en place de parcours depuis la remobilisation jusqu'à l'emploi durable.

Pour répondre à cet appel à projet, le Département a lancé une consultation, en lien avec tous les partenaires de l'emploi, de la politique de la ville, pour convenir d'une réponse commune susceptible de répondre aux problématiques d'accès à l'emploi durable pour les résidents des QPV.





Dans ce cadre, l'association L'Étape a été retenue pour être le « porteur » d'une réponse commune départementale à cet appel à projet. En effet, L'Étape est une association à forte utilité sociale, agréée organisme de formation, et intervient depuis 1994 pour accompagner vers et dans l'emploi les habitants du territoire éloignés du monde professionnel. Le consortium d'acteurs regroupe la DDETSPP, le Conseil Départemental de l'Orne, la CAF, la Communauté Urbaine d'Alençon (CUA), la Ville d'Argentan, Flers Agglo, la Ville de L'Aigle, L'Étape, la Mission locale d'Alençon, la Régie des Quartiers Arc-en-ciel, ASI, l'UFCV.


Le Conseil départemental de l'Orne, chef de file de l'insertion sur son territoire et pilote du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) en cours de constitution a apporté son ingénierie au projet pour coordonner les réflexions territoriales avec l'ensemble des partenaires du département. Le Conseil départemental de l'Orne a donc impulsé une dynamique locale autour d'un projet collectif en accompagnant L'Étape dans toutes les étapes de réflexion, d'élaboration et de consolidation d'une réponse collective à cet appel à projet.


Ce projet consiste en la mise en place d'un accompagnement vers et dans l'emploi appuyé par des actions de remobilisation sur chaque territoire. Cette multitude d'actions nécessite une synergie commune autour d'une coordination locale favorisant la co-construction et s'appuyant sur une nouvelle méthode de coordination des acteurs autour du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi.


Les actions

 Communication et repérage du public (travail de coordination avec les médiateurs de quartiers et autres professionnels intervenants sur les quartiers, coopération avec le Service Public de l'Emploi, action de communication sur les QPV).

Mise en place d'actions territorialisées pour lever les freins à l'insertion et mobiliser le public : travail autour de la parentalité et des modes de garde, la citoyenneté, le numérique, ateliers radiophoniques pour capter les jeunes, etc. 

 Accompagnement vers l'emploi du coach QPV avec un entretien par semaine. Accompagnement pour lever des freins à la formation et à l'insertion avec au moins un entretien par mois.

Accompagnement dans l'emploi par le coach QPV pour travailler la sécurisation dans l'emploi avec un entretien par mois pendant 6 mois. Le coach QPV assure également 4 entretiens avec le référent entreprise sur 3 mois. 

 Coordination du consortium d'acteurs pour ajuster les actions aux besoins du public.

559 000€

C'est le coût global du projet sur **2 ans**, cofinancé par : *la Caisse des Dépôts, la DDETS-PP, le Département, la CAF, la CUA, la Ville d'Argentan, Flers Agglo, la Ville de L'Aigle et la Mission locale d'Alençon*

Objectif de l'action

- Repérer et remobiliser les publics éloignés de l'emploi ;
- Accompagner vers et dans l'emploi les publics en difficulté d'accès à l'emploi ou à la formation.

Publics

Tous résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en difficulté d'accès à l'emploi ou la formation, dont des bénéficiaires du RSA.

Organisation/Déroulement

Comme prévu dans la réponse à l'appel à projet 100% inclusion, la fabrique de la remobilisation, le partenaire s'engage à développer des actions :

- De communication auprès du public ;
- De remobilisation via des actions territorialisées en adéquation avec les besoins du public ;
- D'accompagnement vers et dans l'emploi le public cible ;
- De coordination des membres du consortium.

Moyens humains et matériels

- Moyens humains : 1 coordinateur du consortium ; 3 Coach « QPV »
- Moyens matériels : Salles équipées ; Matériel informatique et fournitures

Partenaires associés au projet

DDETS-PP, Conseil Départemental, CAF, Communauté Urbaine d'Alençon, Ville d'Argentan, Flers Agglo, Ville de L'Aigle, Mission locale d'Alençon, Régie des quartiers Arc-en-ciel, ASI, UFCV.

Indicateurs d'évaluation

Taux de participation ;
Nombre d'abandons ;
Bilan des actions mises en œuvre individuellement
Nombre de sorties pour l'emploi ou la formation ;
Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA ;
Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires ;
Démarches engagées pendant l'accompagnement.

Perspectives 2022

Lancement du projet en juin 2022 avec l'arrivée des coachs QPV et le lancement des premiers accompagnements. Les actions territorialisées seront lancées en septembre 2022.

III. La conception du pacte territorial d'insertion

En 2019, le Conseil départemental de l'Orne a lancé une démarche de conception de son Pacte Territorial d'Insertion (PTI). La fonction première du PTI est de mettre en cohérence les dispositifs d'insertion sur le Département en articulant l'ensemble des interventions des partenaires pour agir au plus près des besoins des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Pour répondre pleinement à cette vocation, le PTI ornaise a été conçu à partir des besoins exprimés par les bénéficiaires, les entreprises et l'ensemble des partenaires œuvrant dans le champ de l'insertion, de la santé au handicap, de la formation à l'emploi...

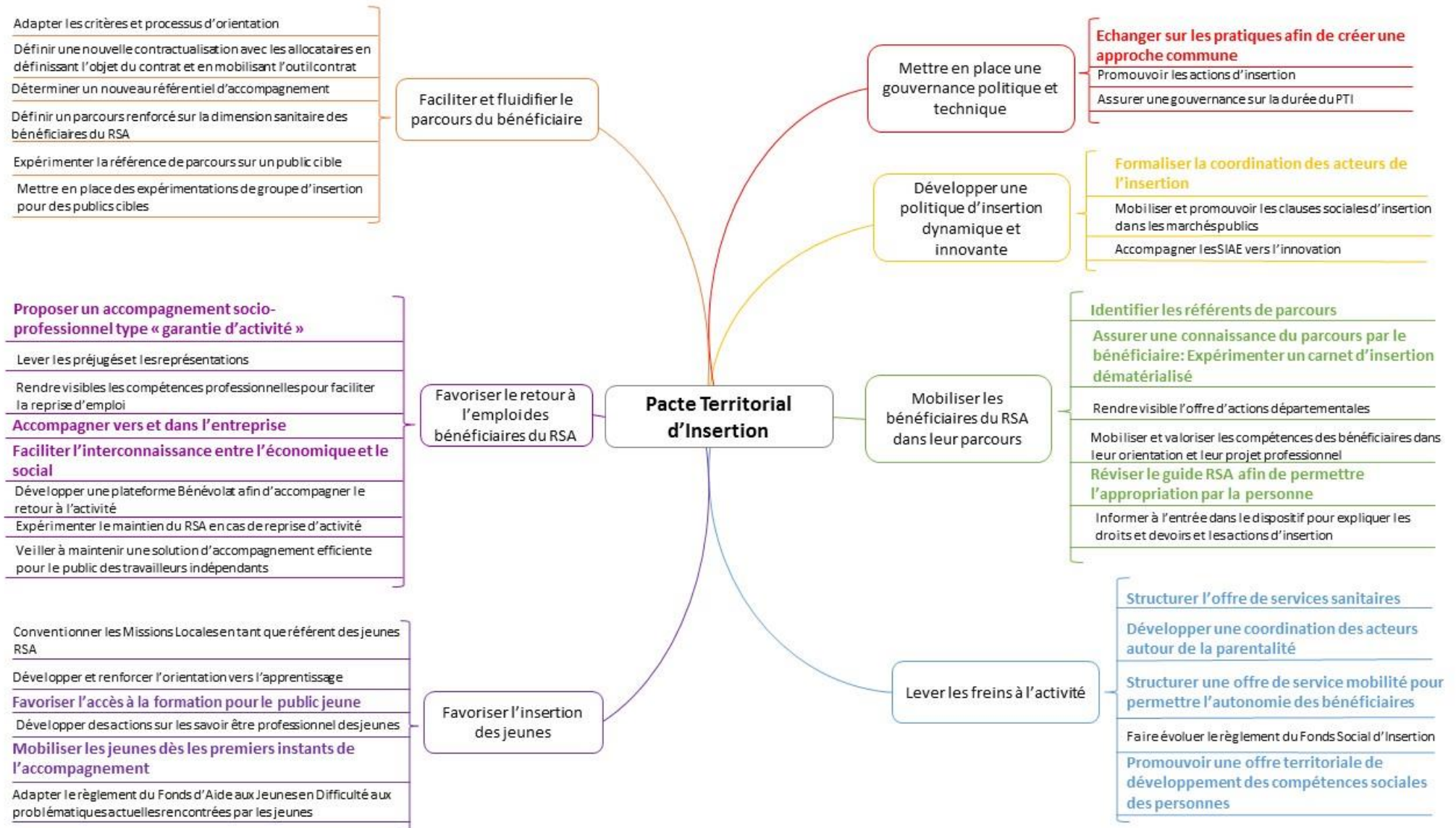
Ainsi, une chargée de mission a été recrutée spécifiquement pour coordonner en 2019 la conception du PTI, puis, à partir de 2020, pour le mettre en œuvre.

En 2019, des entretiens ont été réalisés avec 34 partenaires ou élus, 45 bénéficiaires ont été interrogés et 10 réunions de travail ont permis à 103 partenaires de concevoir des pistes, d'exprimer des idées d'innovations sociales qui permettront au PDI de se moderniser et plus largement, à chacun des acteurs locaux, de s'adapter pour une offre d'insertion ornaise performante et dynamique.

Le PTI, voté le 03/04/2020 est composé de 6 axes qui reprennent chacun plusieurs actions soit un total de 37 actions réparties en 2020, 2021 et 2022.

LE PTI ORNAIS 2020 – 2022 : AXES ET ACTIONS

Les actions ont été réparties sur les 3 années du PTI : 2020, 2021, 2022. Les actions prévues en 2022 sont celles portées en couleur sur le schéma.



IV. Département de l'Orne : Service Public de l'Insertion et de l'Emploi

Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'Etat sur le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE), le Département entend modifier ses pratiques et moderniser sa politique d'insertion grâce aux leviers supplémentaires accordés par l'Etat. Aussi, de grands projets structurants vont pouvoir être élaborés en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'insertion et de l'emploi (DDETSPP, CAF, MSA, SPE, Région, chambres consulaires, CCAS-CIAS etc.) :

- Une refonte de l'orientation des allocataires du RSA ;
- Une politique d'insertion dynamique et un accompagnement davantage tourné vers l'emploi ;
- Un soutien à la remobilisation des publics dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- Une valorisation des métiers et un soutien à l'emploi dans le secteur du grand âge et du handicap ;
- Des parcours simplifiés et fluidifiés grâce à une coordination et une optimisation des liens entre l'insertion, l'emploi et la formation.

La mise en œuvre du SPIE s'inscrit dans un cadre inchangé de gouvernance et se fonde sur un soutien de l'Etat aux Conseils départementaux, chefs de file de l'insertion.

Aussi, l'enjeu du SPIE est d'ouvrir le droit à un parcours personnalisé à toute personne rencontrant des obstacles pour entrer sur le marché du travail en raison de difficultés sociales et professionnelles. Cet enjeu passe par le renforcement de la coordination opérationnelle des professionnels de l'insertion.



Quentin CAUCHARD | Chargé de mission insertion et développement social (Mortagne-au-perche)
Pôle Solidarités | Direction de l'Action Sociale Territoriale et de l'Insertion | **Conseil Départemental de l'Orne**
13 rue Marchand Saillant | 61 000 ALENÇON
Tél : 06 08 76 57 75
Mail : CAUCHARD.Quentin@ORNE.fr